L'INFORMATEUR Corse nouvelle

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales





INÉDIT

- 60 eme année

- N° 6364

mai 2011

au 19

Journal du 13

Christophe Canioni sort, chez Anima Corsa, «OVNIS dans le ciel corse»



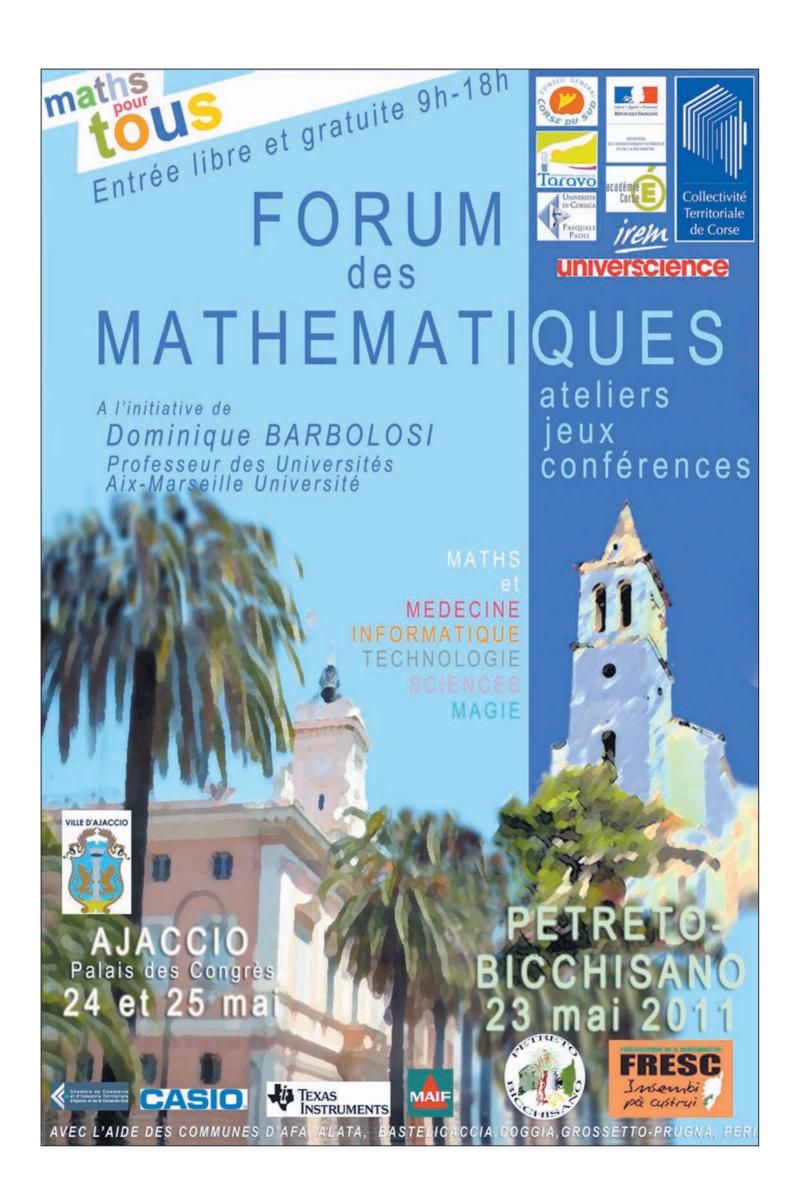
ENTRETIENS

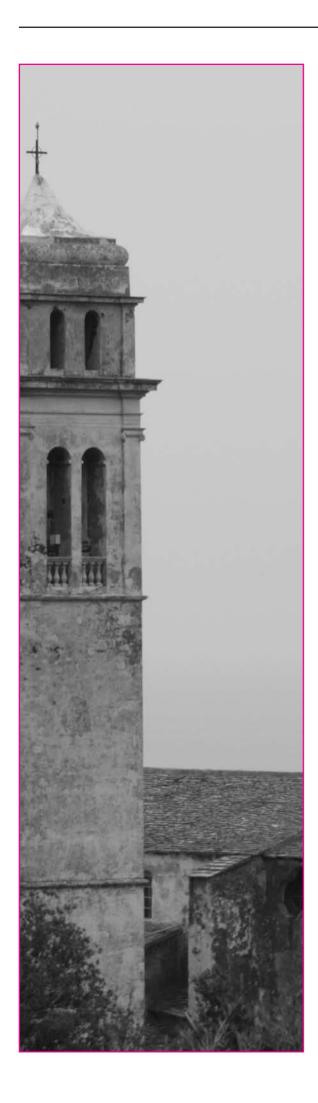
A bâtons rompus avec A. Piazzola, éditeur, et A-M. Graziani, historien



ENTREPRISES

De l'émergence d'idées à la création d'activité, BGE Île Conseil, en toute réactivité





Entre nous

Par Pierre Bartoli

• Laurent Blanc, sélectionneur de l'Equipe de France, a été mis en cause notamment par son camarade d'équipe, le moralisateur Lilian Thuram. Or Christophe Dugarry, leur camarade connu, nous apprend que, dans l'euphorie de la victoire de l'Equipe de France au stade de France, alors que les joueurs fêtaient la Coupe du Monde qu'ils venaient de remporter, Lilian Thuram lança cette terrible phrase : «Et si nous les blacks, nous faisions une photo avec la Coupe!»

Drôle de réflexe pour ce saint homme ! Que n'aurait-on pas dit, écrit et fait, si une telle réflexion avait été prononcée par un Deschamps ou un autre...

Le racisme et le communautarisme, ces cancers de la société, n'ont pas de couleur, pas plus que de frontières, ils sont au cœur de l'homme comme la violence et la méchanceté.

La culture, l'éducation, la religion peuvent en corriger l'expression ! A l'évidence, les valeurs de son éducation chrétienne n'ont pas guidé Lilian Thuram dans ce rôle d'accusateur public que, avec la bienveillance des médias, il se plaît à jouer !

Le racisme anti-blanc, ça existe aussi! Lilian Thuram apparaît ainsi comme l'un des porte-drapeaux dorés d'une expression tolérée par certains membres de la bien-pensance parisienne! Or, tout ce qui porte atteinte au respect des personnes est condamnable! Et nous condamnons aussi cette dérive!

• Les propos de Bernard Henry Levy, sur le plateau de Canal +, à l'encontre de la Corse, discréditent celui qui voudrait se faire passer pour la conscience de la bien-pensance parisienne et appellent de la part des autorités de l'Etat une réponse à la hauteur de l'estime que l'on semble accorder à cet ignoble individu, en haut lieu!

Le boycott de la Corse qu'il préconise, je souhaite qu'il en bénéficie auprès des responsables de l'Etat qui ne peuvent laisser l'île ainsi stigmatisée et insultée par ce muffle de salon dont les milliards n'ont pas dû trouver le moyen de s'investir en Corse comme ils sembles pouvoir le faire dans les pays pour lesquels il s'engage avec tant de passion!

Honte à vous, Bernard Henry Levy! Préconisez donc que l'on ne visite plus Paris ou Marseille, ou n'importe quel village de France où se produisent en un jour plus de drames sordides qu'en Corse en une année!

Même si toute atteinte aux biens et aux personnes ne se mesure pas à l'aune du quantitatif ! Mais ce simple constat suffit à renvoyer le golden-boy de la bien-pensance à ses éructations de salon !

La liberté d'expression s'arrête au respect dû aux populations, et donc aussi et même à la Corse!

Le racisme anti-Corse ne souffre pas d'indulgence ! Ça suffit ! Camille de Rocca Serra, député, a réagi à ces propos indignes à travers une lettre adressée au Ministre en charge du Tourisme ! Il lui demande d'interpeller le gouvernement.

La Corse attend que le silence qui a entouré cette attaque envers la Corse ne soit pas le tombeau de ses espérances !

Cancer

L'ARCODECA se penche sur le pour

Ce 16 mai, l'ARCODECA lance une grande enquête par questionnaire auprès des femmes corses pour déterminer la nature des freins psychologiques et matériels au dépistage du cancer du sein dont on sait qu'il est en Corse particulièrement faible. Dans cette action, elle est soutenue par nombre de collectivités et d'administrations, ainsi que d' institutions représentatives des mondes économique, associatif, voire mutualiste.

e dépistage organisé du cancer du sein (ou **D.O**) permet aux femmes âgées de 50 à 74 ans (tranche d'âge la plus touchée par la maladie) de bénéficier d'un examen et d'une mammographie prise en charge à 100 % tous les 2 ans. «La plusvalue du dispositif, souligne Carine Bianconi, chargée de communication à l'ARCODE-CA, tient à une double lecture des résultats : d'abord par un médecin, puis par un second.» Celle-ci permettrait de déceler 4% de plus de cancers.

Apparemment peu disposées à s'y soumettre (37% seulement choisissent d'y recourir contre 52% au niveau national, le taux recommandé au niveau européen étant de 70%), les femmes corses semblent freinées dans la démarche. Difficultés à se déplacer, coût indirectement induit par ce déplacement, manque d'informations, manque de temps sont autant de motifs matériels envisageables, avec d'autres. Quant aux freins psychologiques, ils ne sont pas moins nombreux : fatalisme face à la maladie, angoisse du résultat, sentiment «d'immortalité»... Déterminer la nature de ces blocages est donc devenu une priorité pour l'ARCODECA : «L'INCA a déjà mené de son côté, au niveau national, une telle



Toute l'équipe de l'Association Régionale Corse de Dépistage des Cancers, à pied d'oeuvre

enquête. Mais la décliner au niveau régional, c'est nous donner les chances de pointer des particularités culturelles qui, par exemple, pourraient être liées à certaines formes de croyances ou de superstitions.» Se gardant d'en anticiper les conclusions, l'ARCODECA ne peut que souligner l'intérêt de l'outil : «Apprendre ce que les femmes corses ont envie d'entendre ou pas va nous permettre d'optimiser notre communication et d'améliorer ainsi le dispositif de dépistage en réfléchissant à des actions de prévention plus adaptées.» Le questionnaire, réalisé par Sandrine Mezzadri, chargée d'étude à l'ARCODECA, a été pensé pour cela. Tenant sur une feuille recto/verso, il permettra de dessiner une carte géographique du dépistage (Est-il plus faible en milieu rural ou urbain ? En Haute-Corse ou en Corse du Sud ?), voire sociologique, tout en

A SAVOIR

Le dépistage du cancer du sein a commencé en Corse en 2003, date de création de l'ARCODECA.

Au cours des années, le taux de participation a varié : de 40 % en 2009 - soit de sept points supérieur à celui de 2008 -, il est descendu à 37 % en 2010. Une baisse a également été constatée sur le plan national. L'ARCODECA s'est désormais fixé cet objectif d'ici deux ans : rattraper la moyenne nationale qui avoisine les 50 % . « Il faut savoir, souligne Carine Bianconi, que le dépistage permet de déceler entre 20 et 30 cas de cancers par an en Corse. Il concerne les femmes entre 50 et 74 ans car c'est la tranche d'âge la plus touchée. » Et d'ajouter : « 2 cancers sur 3 se déclarent après la ménopause. Une très grande majorité des femmes guérissent du cancer du sein à condition que celui-ci soit dépisté précocement. »

du sein

quoi d'un faible taux de dépistage



Carine Bianconi

Responsable communication

« Cette étude, en repérant les freins matériels et psychologiques au dépistage du sein en Corse, va nous permettre de pointer les failles dans la transmission de nos messages. Les femmes sont-elles suffisamment informées?



Connaissent-elles l'importance du dépistage ? Savent-elles qu'on peut soigner un cancer du sein ? Connaissent - elles l'AR-CODECA , ses missions ? Savent-elles qu'elles sont prises en charge à 100 % grâce à notre lettre d'invitation ? Autant de questions auxquelles elle permettra de répondre. »

renvoyer sans aucun frais puisque dans les enveloppes T prévues à cet effet, sont, à ce jour, prêts à l'envoi, précise Sandrine Mezzadri. Un chiffre appelé à grossir, puisque nous attendons des réponses d'autres partenaires en passe de se joindre à l'opération.» La diffusion des questionnaires sera en effet assurée par trois voies : d'abord postale, via les grandes entreprises et les administrations qui ont accepté de distribuer ledit courrier, avec pulletin de salaire, à leurs sala-

chaque bulletin de salaire, à leurs salariées (dans ce cadre, et à l'heure où nous publions cet article, 7000 femmes environ seraient concernées) ; puis téléphonique (cette opération téléphonique ne concernera que les femmes qui n'ont pas participé au DO en 2010. Elles sont en tout 7200 mais, compte tenu des moyens nécessaires, l'enquête téléphonique devra procéder par tirage au sort); enfin électronique, via un partenariat avec la Mutuelle Familiale de la Corse qui s'est engagée à assurer la communication par son intranet. En tout, l'enquête concernera donc plusieurs milliers de femmes habitant l'île. Toute femme âgée de 50 à 74 ans qui ne recevrait pas ce questionnaire et qui souhaiterait exprimer son opinion est invitée à le faire par téléphone au 04 95 34 56 78.

Un multi-partenariat bien pensé

« Pour sensibiliser les entreprises, rappelle Carine Bianconi, nous avons contacté celles-ci par mail, par téléphone et par courrier, en leur expliquant l'importance de cette étude qui permettra d'améliorer le dépistage et de faire baisser le nombre de décès par cancer du sein sur l'île. Les réponses ont été en grande partie rapides et positives. Nous avions le souci de constituer un échantillon représentatif : les magasins Casino et les bureaux de Poste de toute la Corse, les deux Conseils Généraux, la CPAM de Haute-Corse et de Corse du Sud...» Au 6 mai, avaient donné leur accord pour une participation: I'ARS, les CPAM, le RSI, la MSA, les Conseils Généraux 2A et 2B, la Préfecture de Haute-Corse, les Impôts, les Mairies de Bastia et Borgo, la Poste, la CAB, la CAPA, l'IGESA, Codim, la Mutuelle Familiale de Corse et la Mutuelle Générale de la Corse, EDF, l'ADMR, le SDIS 2B. Carine Bianconi précise donc que l'ARCODECA est dans l'attente d'autres réponses et que l'enquête, en voyant grossir les rangs de ses partenaires, pourrait bien se prolonger de quelques semaines.

recueillant des données sur le profil médical de chaque patiente (antécédents familiaux, suivi médical...). Mais ce qui en constitue véritablement le cœur, ce sont les questions touchant aux diverses raisons d'une non participation au DO: «II n'y a pas de cas de cancer du sein dans ma famille», «je suis en bonne santé», «je mène une vie saine», «je ne ressens pas les symptômes», «je ne veux pas savoir», «le dépistage n'empêche pas d'avoir un cancer», «j'ai peur d'avoir mal pendant l'examen», «faire une mammographie, c'est désagréable», «je ne sais pas que c'est gratuit», font partie des réponses listées et donc possibles, le questionnaire se donnant par ailleurs les moyens d'évaluer le niveau d'information du public-cible concernant le DO (son existence et son utilité). «4828 exemplaires de ces questionnaires, à nous

Jaesi di

Corsica



CORTE: Stage de cirque

Les élèves, enfants et adultes de l'atelier théâtre de Cirkul'aria ont récemment participé à un match d'improvisation. Un stage d'initiation au trapèze et fil autonome est par ailleurs proposé le samedi 21 mai avec la participation de Xavier Marchetti, de 10 heures à 12 heures et de 13

heures à 16 heures. Il vous est demandé de prévoir un pique-nique pour le midi.

Et Cours de Yoga

Les cours de Yoga se déroulent à la salle de danse, **rue colonnel-Feracci** les jeudis de 18 heures 45 à 20 heures et les samedis de 10 heures à 11 heures 15. Au programme de ces heures de détente, l'apprentissage du bien-être par de simples mouvements du corps et l'apprentissage de la respiration consciente. Par ailleurs un stage est organisé tous les 1er weeks-end du mois. Des soins du corps énergétiques et de la réflexologie à domicile sont aussi proposés. **Renseignements : 06 84 84 33 36 ou 04 95 46 80 36**.



MODOSA

MOROSAGLIA: Nuit des Musées

Dans le cadre de la nuit des musées, les musées départementaux de Haute Corse organisent des visites gratuites dans les principaux établissements insulaires. C'est le samedi 14 mai que vous pourrez découvrir les objets et œuvres d'art de ces lieux de culture.

A Morosaglia, l'association Z'appel'Anim organise à partir de 14 heures 30 une visite guidée animée et commentée par des comédiens, pour une durée de 45 minutes. Un récitatif musical, intitulé «Pasquale de Paoli en Lumières», proposera sur de la musique célèbre : des vers, des cita-

tions et des textes sur le père de la patrie corse. Les grands événements historiques de la vie du général seront évoqués au cours de ce spectacle. Entrée libre de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 19 heures. **Musée départemental Pascal Paoli, Hameau de la Stretta. Téléphone : 04 95 61 04 97.**



La galerie est ouverte de 10 heures à 12 heures 30 et de 15 heures à 19 heures pour les mois de mai, juin et septembre. Des journées de fermeture sont prévues le dimanche et le lundi matin. Pour les mois de juillet et août, elle sera ouverte de 10 heures à 12 heure 30 et de 20



heures 30 à minuit 30. Les vernissages seront organisés le premier samedi de l'exposition, à partir de 18 heures. **Marie-Michelle Leandri** exposera du samedi 14 mai au jeudi 2 juin. L'amour sera le thème principal de cette exposition de premier ordre.

VENACO: Pèlerinage

Un grand pèlerinage dans les villes de **Medjugorj**e, **Cascia**, **Loreto** et **Assise**, puis sur la **Côte Dalmate**, **Dubrovnik**, **Split**, **Trojir**, est organisé au mois de septembre prochain, du 9 au 17. Vous pouvez obtenir plus de renseignements en contactant le **04** 95 31 73 76.

LINGUIZETTA: Révision du POS

La délibération du conseil municipal du 25 novembre 2010 a décidé de réviser le Plan d'Occupation des sols du village de Linguizetta en élaborant un Plan Local d'Urbanisme. Ces modifications ont été opérées pour adapter les modalités de la concertation au nouveau contexte né de la loi SRU, «Solidarité et renouvellement urbain».



CORBARA : Ouverture du musée de Guy Savelli

Le musée privé de **Guy Savelli** relatif à l'histoire de la Corse ouvre ses portes tous les jours à **Corbara** de 15 heures à 18 heures. **Renseignements au 04 95 60 06 65**, ou au **musée**, place de l'église.



BIGUGLIA: Le printemps du livre

Le printemps du livre se déroulera à Biguglia les samedi 21 et dimanche 22 mai de 10 heures à 19 heures sous le marché couvert, organisé par les Editions Anima Corsa.



les éditions Teramo et la librairie Album. La municipalité de Biguglia est également partenaire de cette opération. Vous pourrez retrouver de nombreux éditeurs insulaires, faire dédicacer des livres, participer à des tables rondes sur les opportunités de se faire éditer par les maisons d'édition insulaires.

PIANA: TNT

C'est la fin de la télévision telle que nous la connaissons puisque le passage à la télévision numérique terrestre sera effectif sur la commune en date du 24 mai. Une équipe de **"France télé numérique"** est récemment passée dans le village pour apporter ses conseils à la population. Ceux qui n'ont pas pu être informés à temps ont la possibilité de s'équiper avant la quatrième semaine de mai d'un **adaptateur TNT** à brancher sur la prise péritel de la télévision. Une simple antenne râteau ou intérieure suffit pour recevoir la **TNT**.

VIGNOLA: Club d'astronomie

Le club ajaccien d'astronomie sera présent au centre scientifique de Vignola, sur la route des sanguinaires, pour une grande soirée astronomie. L'observatoire sera ouvert au



public le 6 juin à partir de 21 heures 30. Il vous sera demandé une participation de 2 euros par personne. Informations au 04 95 21 22 01 aux heures de bureau.

SAN GAVINO DI CARBINI:

Jurés d'Assises

Le maire de San Gavino di Carbini vous informe que le tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2012 a eu lieu le 6 juin dans les bureaux de la mairie.



SARTÈNE : Tennis de table

L'organisation du top 12 de Corse, championnat de tennis de table, sera confiée cette année à la CPS au gymnase Augus-



tin-Marfisi les 21 et 22 mai 2011. Environ 50 joueurs s'affronteront au cours d'une compétition le samedi à partir de 14 heures jusqu'au dimanche 16 heures, heure de la remise des coupes.

POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

Fiera Di A Casinca, vitrine de la culture et de l'agriculture insulaires

«Tundera è canti tradiziunali» est le slogan de la septième édition de «San Brancà», Foire de la Casinca nouvelle version qui se déroulera du 12 au 15 mai 2011.

'association A fiera di San Pancraziu est fière de remettre au goût du jour cette ancienne foire traditionnelle et fête religieuse consacrée à Saint Pancrace, saint patron des bergers. L'agro-pastoralisme demeure l'axe principal de cette manifestation avec une présentation de porcs, bœufs, moutons et chèvres, des démonstrations de soins et de manipulations, des courses, un concours de béliers et, bien sûr, la célèbre «tundera». C'est une véritable vitrine des races animales corses qui est ainsi offerte aux visiteurs, le secteur agricole insulaire souhaitant faire partager son savoir-faire à la fois garant des traditions et en phase avec les techniques actuelles.

Parmi les nouveautés de cette année, la foire équine a prévu, en partenariat avec l'association I Cavallieri di Corsica, la présentation de la première génération de chevaux corses, un challenge inter-foires autour de jeux d'adresse à poneys et un concours de tri du bétail pour cavaliers qui commencera à San Brancà et se terminera en août A Bocca Di u Pratu, en Castagniccia. Des promenades en calèche et à dos d'ânesseront également proposées gratuitement. Autre innovation de cette édition : un

concours de labours et de connaissance des sols organisé par la Fédération Régionale des Coopératives Agricoles de Corse afin de favoriser une réflexion autour du lien homme-machine-sol. Les côtés festif et culturel de la foire sont également mis en valeur à travers des animations gratuites telles que spectacles

de danse en costumes traditionnels, chants polyphoniques, chjami è rispondi... Un marché des saveurs animé par les stagiaires du **Centre de Formation des Apprentis** et les élèves du **Lycée agricole de Borg**o offrira au public la possibilité de goûter une sélection de produits fermiers haut de gamme. De nombreux artisans (ébénistes, forgerons, potiers, etc.) effectueront également des démonstrations de leur savoir-faire authentique. Le président de l'association **A fiera di San Pancraziu**, **Jean-Marc Giammari**,



Les principaux membres de l'association A fiera di San Pancraziu présentent le programme de cette nouvelle édition de San Brancà.

refuse d'assimiler **San Brancà** à une foire purement marchande. Se félicitant de l'engouement et de l'enthousiasme du public (plus de 10 000 visiteurs en 2010!), il souhaite avant tout revenir aux racines des foires ancestrales en créant un véritable lieu de rencontre et en favorisant ainsi le brassage des populations. Selon lui, *«San brancà existera toujours tant que des passionnés feront éclore les fleurs de la modernité sur le roc de la tradition»*.

A SAVOIR

CONCERTATION POUR L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE FURIANI



Située sur le territoire de la commune de Furiani, RN 193, depuis le lundi 9 mai et jusqu'au vendredi 20 mai 2011, la Direction des Routes de la Collectivité Territoriale de Corse présente, à la mairie de Furiani, le projet d'aménagement du carrefour entre la RN 193 et les RD 107 et 364, carrefour situé sur le territoire de la commune de Furiani, à la population de la commune concernée et aux usagers de la route nationale 193.

Une présentation du projet à la population sera affichée dans la mairie pendant les heures d'ouverture

habituelles du lundi 9 mai au vendredi 20 mai 2011. La population est invitée à exprimer son avis dans le registre d'observations mis à sa disposition, conformément aux articles L300-2 et R 300-2 à R 300-3 du Code de l'Urbanisme qui régissent l'organisation de la procédure de concertation de la population. Le dossier de concertation publique comporte plusieurs variantes. Un registre sera déposé afin que le public mentionne son choix, en classant les variantes par ordre de préférence.

Des représentants de la **Collectivité Territoriale de Corse**, personnels de la **Direction des Routes** étaient présents en mairie de Furiani pour répondre aux questions de la population suivant le lundi 9 mai 2011: de 8h 30 à 12 h. Ils seront à nouveau présents le vendredi 20 mai : de 13 h 30 à 17 h.

TECHNOLOGIE / PAR M.V.

LES PAM ENCORE PLUS NUMÉRIQUES



Après le grand succès de la fête d'internet avec 802 visites sur le site des **Points d'Accès Multimédia corses**, ces derniers se mobilisent de nou-

veau pour le passage à la TNT qui se déroulera le 24 Mai

Hier, les espaces publics numériques de la Haute-Corse ont assisté à une formation sur le sujet, mené par monsieur Belin de la Fondation d'entreprise TDF Solidarités Numériques. Une formation qui a véritablement enchanté les animateurs et qui donnera lieu à des ateliers d'information avant le passage à la TNT.

Aujourd'hui, c'est au tour des **PAM de Corse du Sud** d'assister à cette journée et de trouver des idées pour accompagner leurs usagers.

Cet échange gagnant-gagnant participe à la promotion de nos structures et favorisera une communication dynamique et encore plus proche de nos usagers. L'ACEPM se réjouit de cette action novatrice et valorisante pour le travail quotidien qui est mise en place par les espaces numériques insulaires. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : monpam.jimdo.com

Christophe Canioni lance un OVNI o

ux éditions Anima Corsa, dont il est aussi le directeur, Christophe Canioni sort, le 21 mai, au terme de deux années de recherche, «OVNIS dans le ciel de Corse». Au sommaire, enquête, témoignages, analyse et commentaires, le tout agrémenté, nous promet-on, d'une «riche iconographie». De quoi faire bondir les ufosceptiques. Mais l'auteur touche-à-tout défend bec et ongles l'ouvrage qui est aussi un sacré coup d'éditeur. Ce voyage littéraire peu ordinaire nous conduit de la Corse aux Etats-Unis en passant par la Belgique et l'Iran. Entretien un rien «space» - forcément - avec celui qui en est l'instigateur.

► Comment est née l'idée et l'envie de mener cette enquête ?

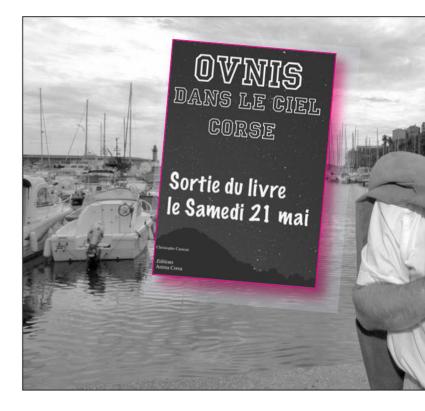
Elles sont liées à mon intérêt pour l'astronomie depuis l'adolescence. Une passion qui m'a conduit, il y a des années, jusqu'en Union Soviétique lors d'un voyage avec mon club, en compagnie de scientifiques. En tant qu'éditeur, j'avais cela en tête depuis quelque temps déjà, mais étant accaparé par d'autres projets, je n'avais pu y donner suite

▶ Un tel sujet est une première pour l'édition corse. Pourquoi, d'après vous, ne s' est-on pas aventuré dans cette voie auparavant alors que vous soulignez qu'il y a matière ?

Je ne peux vous le dire. Le seul livre que je connaisse abordant la question est celui de ce journaliste lyonnais, Jean-Pierre Chambraud, auteur de « La Corse, base d'ovnis » (1989). Un ouvrage basé sur un seul témoignage dans l'Alta Rocca. Je voulais quant à moi fournir un travail sérieux et solide à partir d'une cinquantaine d'observations concrètes et d'une réflexion qui dépasse les limites de la Corse.

►D'où la première partie du livre...

Cette partie s'attèle en effet à une recontextualisation du sujet. J'y passe en revue les événements ufologiques mondiaux les plus remarquables depuis l'affaire Kenneth Arnold, et son observation



faite en juin 1947 sur le Mont Rainier, jusqu'à nos jours. La compulsion de nombreux documents via diverses sources (rapports, études, sites internet et presse spécialisée, échanges avec spécialistes...) m'a permis de découvrir des choses que j'ignorais : par exemple, que 7 à 10 jours seulement séparent les observations de Keneth Arnold de celles de Roswell, ou encore que les observations faites au Nouveau Mexique se font à 100 km seulement les unes des autres. Cette enquête ne m'a pas mené que de la France aux Etats Unis, en passant par l'Iran. Elle m'a conduit en Belgique, où des dizaines de milliers de témoignages ont été recueillis dans les années 80 et jusqu'au Brésil.

▶ Une telle enquête pose inévitablement la question des sources. Question de crédibilité...

C'est évident. Aussi, ce que ce livre met en exergue, et que j'aimerais souligner à l'attention des ufosceptiques, c'est que nombre de scienti-

Le rapport Cometa

Le rapport **COMETA** est un document non officiel français datant de 1999, rédigé par l'association française du même nom et destiné à sensibiliser les pouvoirs publics français aux ovnis. Intitulé en fait **«Les OVNIs et la Défense. À quoi doit-on se préparer ?»**, il a été envoyé au Président de la République d'alors, **Jacques Chirac**, et à son Premier Ministre, **Lionel Jospin** (sans qu'une demande de leur part n'ait été officiellement faite). Le 16 juillet, il a fait l'objet d'un hors série du magazine VSD. Avec la collaboration de **Jean-Jacques Velasco** (membre du **CNES**, ex-directeur du **GEIPAN** et du **SEPRA** – Service d'expertise des phénomènes de rentrées atmosphériques), le rapport se fonde sur le travail des études françaises menées depuis 1977. D'autres personnalités du monde aéronautique et militaire français ont par ailleurs collaboré à ce rapport : entre autres, le **général Domange**, de l'Armée de l'air, **Edmond Campagnac**, ancien directeur technique d'**Air France** (et témoin de la célèbre observation de **Tanarive**, en 1954), ainsi que de nombreux pilotes militaires et civils. Par ailleurs, le préambule du rapport a été écrit par le professeur **André Lebeau**, ancien directeur du **CNES**, et sa préface par le **général Norlain**, ancien directeur de l'**IHEDN** (Institut des hautes études de défense nationale). Dans les faits, la proposition faite par les rédacteurs du rapport de former le personnel aérien au phénomène **OVNI** a été suivie en **France** puisque les futurs contrôleurs aériens sont aujourd'hui formés pour réagir de manière efficace en présence d'un ovni. Le rapport conclut à «*la réalité physique quasicertaine d'objets volants totalement inconnus*». Il conclut, par ailleurs, qu'au vu des prouesses que manifestent les ovnis, l'hypothèse extraterrestre est la plus probable pour expliquer le phénomène OVNI.

I dans le ciel de la littérature corse



fiques et de militaires, de pilotes et de spationautes, ont rallié et alimenté cette idée d'une manifestation d'OVNIS conduits par une intelligence artificielle ou humanoïde. C'est notamment la teneur du rapport COMETA.

► Vous citez aussi très volontiers l'étude du GEIPAN dont vous dites que certaines conclusions étonnantes concernent la Corse...

Une étude menée par le Groupe d'Etude et d'Information des Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés, émanation du CNES (Centre National d'Etude Spatiale), révèle en effet que la Corse est une région propice à la manifestation d'OVNIS. Prenant en compte, pour chaque région, trois critères d'analyse - cas ou nombre d'observations, nombre d'habitants et superficie du territoire -, cette étude accole à l'île un indice de 3,9. Cet indice est plus de 2 fois supérieur à celui de la région française classée juste après : la Normandie. Par ailleurs, si, dans le cadre de cette étude, on compare la Corse avec un région comme le Limousin, qui est la plus proche en nombre d'habitants et de cas observés ainsi que de de superficie, alors le ratio est 5,5 fois plus élevé ! D'où vient ce mystère?

► Ces ufosceptiques pourront invoquer le terreau d'une culture insulaire propice à toutes formes de croyances...

Ce livre n'est pas une invitation à croire aux OVNIS. J'y ai notamment introduit des notions d'astronomie que j'espère éclai-

rantes pour le lecteur. Et il n'y a pas que ça. Le GEIPAN a classé D (catégorie qui indique le caractère avéré du phénomène en même temps que sa nature inexpliquée), le témoignage, remontant à janvier 2003 et ayant fait l'objet d'une déposition à la gendarmerie de Corte, d'une personne que j'ai pu rencontrer et que j'appelle, sous couvert d'anonymat, Antoine F.

► Avez-vous recueilli d'autres témoignages directs ?

Quelques uns, notamment dans l'Alta Rocca. Mais beaucoup de témoignages remontent aux années 70 et certains témoins sont décédés depuis. J'ai néanmoins pu recueillir des témoignages dans le Cap, pour des observations faites l'année dernière.

► Mais votre enquête doit quand même se passer cruellement d'informations de première main, de preuves matérielles et de données empiriques...

Comme je l'ai souligné, un rapport tel que le rapport COMETA, s'il ne confirme pas l'existence d'extra-terrestres, précise bien que toutes les explications rationnelles et possibles ont été épuisées pour rendre compte de certains phénomènes. Il envisage même la possibilité que les Etats Unis possèdent des engins et des corps d'humanoïdes. Et lorsqu'on voit le nom des rédacteurs d'un tel document, on se dit qu'il ne peut s'agir de loufoqueries! Gardons à l'esprit que nous ne connaissons que 3% de l'univers. Comment peut-on imaginer être seuls ? Mon travail montre que plus que de possibilité, on peut parler de probabilité. Ce qu'atteste par ailleurs le classement « Secret Défense » de nombreux dossiers afférents au sujet.

▶ Ce livre inaugure, au sein de votre maison d'édition, Anima Corsa, une collection intitulée « Mythes et phénomènes étranges». Vous avez déjà en stock d'autres titres ?

J'ai en effet en préparation, pour l'année prochaine, la sortie d'un bouquin sur les maisons hantées en Corse, ouvrage dont je ne suis pas l'auteur.

► Vous avez publié d'autres titres dans des domaines très différents. On peut vous reprocher votre non spécialisation

En général, ce sont les spécialistes, qui se trompent (sourire). Et puis on s'épuise vite à traiter le même sujet. J'aime faire des choses différentes et faire partager aux lecteurs mes passions tout en leur offrant quelque chose de nouveau. C'est ce que j'avais fait avec le Dictionnaire de la politique corse contemporaine, qui a très bien marché puisqu'il s'est vendu à 850 exemplaires.

► Remarquez, on peut toujours établir le lien entre politiques et ovnis...

Je ne vous le fais pas dire (rires).

► Quel tirage avez-vous prévu pour «Ovnis dans le ciel corse» ?

Pour commencer, le livre sera tiré à 1000 exemplaires.

C'est un produit facilement exportable, non?

Je l'espère. Nous avons déjà pris des contacts pour des salons sur le continent, en Belgique et au Canada. Et puis nous sommes en passe d'achever, avec NEREI-DE Films Production, la réalisation d'un clip sur le bouquin qui sera diffusé sur internet et dans divers salons, voire, si c'est possible, pour le Printemps du Livre de Biguglia, les 21 et 22 mai prochains.

► Eh bien, lorsqu'on dit qu'il ne se passe rien en Corse (sourire)...

A ce propos, je vais certainement vous en apprendre. Sachez que dans mon travail de recherche, il m'a fallu consulter la presse régionale non corse pour trouver des informations concernant l'observation d'OVNIS dans l'île. Le journal L'Alsace évoque ainsi un cas en 1953. Et pourtant, le premier à avoir fait, avec son télescope, une observation détaillée d'OVNI, en 1871, n'est autre qu'un Bastiais ! Il s'agit de Jérôme Eugène Coggia, un astronome travaillant à l'Observatoire de Marseille. On l'appelait aussi « Le chasseur de comètes ». Une d'entre elles porte d'ailleurs son nom.

Kenneth Arnold

Kenneth Albert Arnold (1915-1984) est un aviateur américain qui fut le témoin, le 24 juin 1947, de ce qui est considéré comme la première grande observation d'OVNI. Il rapporta avoir vu neuf objets volants inhabituels près du **Mont Rainier**, dans l'**État de Washington**, alors qu'il effectuait un vol de reconnaissance à bord de son appareil, à la recherche d'un avion militaire manquant. C'est cette histoire, largement diffusée par l'**Associated Pres**s, qui est à l'origine du lancement de la controverse sur les *«soucoupes volantes»* devenues par la suite des **«ovnis»**.

BGE Île Conseil



Au plus près des réalités du terrain

Cela fait une vingtaine d'années que le réseau BGE a fait son apparition en Corse, avec l'installation de 4 antennes. Véritable partenaire des créateurs d'entreprise, ce réseau national, formé de structures associatives, propose de nombreuses solutions en conseil et demande de financement, adaptées à chaque projet, depuis l'émergence d'idées jusqu'à l'entreprise de 3 ans. Qualité de prestation, professionnalisme et réussite sont les maîtres-mots qui guident les pas de l'équipe de Gilles Giovannangeli. Rencontre...



Aurélie Barbaria, actuellement stagiaire; Marie-Ange Dardenne, en charge de la couveuse d'entreprises à l'essai; Marie-Ange Gay, responsable d'antenne; et Jean-Luc Paba, l'un des créateurs d'entreprise accompagné et suivi depuis 2008 par la BGE Île Conseil de Bastia.

u cours de ces dernières années, une politique volontariste a été impulsée par les pouvoirs publics afin d'encourager la création d'entreprise. Le régime de l'auto-entrepreneur depuis janvier 2009, et plus récemment le statut de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL) font partie des mesures qui offrent aux Français la possibilité de générer leur propre activité. Pour tout porteur de projet, les objectifs sont similaires : pérenniser sa structure et la développer, sans se brûler les ailes en cas d'échec. Il s'agit d'un défi à part

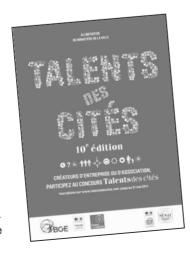
entière que les Boutiques de Gestion s'emploient à relever, au quotidien, en accompagnant les intéressés, des balbutiements à la maturation de l'idée. En l'espace de trois décennies, ces organismes associatifs - nouvellement appelés «BGE» ont su faire leurs preuves et représentent aujourd'hui le premier réseau indépendant d'aide à la création d'entreprise, avec pas moins de 430 établissements sur l'ensemble de l'hexagone et les DOM-TOM. 4 antennes existent en Corse ; à Porto-Vecchio, Ile-Rousse, Ajaccio et Bastia.

En lien direct avec plusieurs partenaires

Dirigées par **Gilles Giovannangeli**, les **Boutiques de Gestion** insulaires se situent au plus près des réalités du terrain, à travers le dynamisme et l'engagement de ses 11 charmantes conseillères. «L'expertise BGE,

c'est la garantie pour le créateur d'obtenir les meilleures conditions de financement et pour les prêteurs l'assurance d'un projet instruit dans le cadre d'un accompagnement professionnel de l'entrepreneur, avant, pendant et après la création», explique le directeur régional.

À titre d'exemple, en 2009, ce sont plus de 130 porteurs de projet qui ont mené à bien leur projet d'entreprise, sous l'égide de la **BGE de Bastia**, dont le siège est localisé 11, rue Marcel Paul et le champ d'action couvre également les secteurs de Moriani, Ghisonaccia et Corte. «Beaucoup de petites entreprises peuvent créer de la richesse et de l'emploi. Mais nombre d'entre elles doivent être accompagnées, en vue de s'inscrire dans la durée», poursuit Marie-Ange Gay. Responsable d'antenne, la jeune femme ne ménage ni son temps ni ses efforts pour que la réussite entrepreneuriale soit au rendez-vous de chaque initiative. Et d'ajouter : «Notre métier consiste à accompagner les créateurs d'entreprise à toutes les étapes : l'idée, le projet, la création, le financement, le développement...». Dans ce cadre, il est à noter la mise en œuvre de différents programmes d'investissement, en lien direct avec plusieurs partenaires, parmi lesquels notamment Pôle Emploi, Fongecif Corsica, Cap Emploi et l'Agefiph qui favorisent l'insertion professionnelle des personnes handicapées, la **DIRECCTE** (ancienne direction du travail), la Mission Locale de l'Arrondissement de Bastia intervenant au niveau des jeunes de moins de 26 ans, l'Agence de Développement Économique de la Corse et sa plateforme Corse Financement (Corse Active, Corse Initiative Réseau, l'ADIE, CREASOL), ou encore l'ensemble des établissements bancaires et des structures de réinsertion sociale...



Selon Gilles Giovannangeli, directeur de BGE Corse, «seule une mobilisation générale des acteurs concernés peut favoriser le maintien et la croissance des petites entreprises locales et par contrecoup le développement socio-économique durable de notre île».

Une couveuse d'entreprises à l'essai

Pour mettre toutes les chances de réussite du côté des porteurs de projet, les Boutiques de Gestion insulaires se sont dotées de couveuses d'entreprises à l'essai, s'adressant en priorité aux demandeurs d'emploi, notamment de longue durée. En Corse, une cinquantaine de personnes bénéficient du dispositif, né de la Loi pour l'initiative économique de 2003 (Loi Dutreil). À Bastia, depuis l'an passé, 15 porteurs de projet sont concernés. «C'est un test en grandeur réelle, une mise en situation, avant d'amorcer toute création d'activité», indique Marie-Ange Dardenne, chargée de mission et administratrice de cet outil maieur d'aide à l'entrepreneuriat. «La période de passage en couveuse peut s'étendre jusqu'à 18 mois, sans inscription au CFE et tout en bénéficiant de conseils, de formations et de moyens logistiques. L'occasion pour les intéressés de prospecter pour créer leur clientèle, négocier avec leurs fournisseurs et prendre progressivement confiance en eux dans la gestion de leur entreprise».

D'autre part, toujours dans l'optique de soutenir les créateurs d'entreprise, la 10ème édition du concours «Talents des Cités» se tiendra cette année pour la première fois en Haute-Corse, en étroite collaboration avec la Communauté d'Agglomération Bastiaise, le Ministère de la Ville et le Sénat. Sous la bienveillance de sa tutrice et responsable d'antenne, Aurélie Barbaria, étudiante en licence professionnelle «Gestion des petites et moyennes organisations» à l'IUT de Nice et actuellement stagiaire au sein de la BGE Île Conseil de Bastia, participe à l'organisation de cet événement qui vise à récompenser les hommes et femmes, sur le plan insulaire, qui créent leur activité et contribuent ainsi au développement socio-économique et à la création d'emplois. «Talents des Cités» est donc ouvert aux créateurs d'activités -entreprises et associations- de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique des Villes de Bastia et d'Ajaccio. «Deux catégories sont proposées au concours», expliquent les chevilles ouvrières de l'opération. «CRÉA-TION : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010 et ÉMER-GENCE: pour ceux qui ont un projet d'entreprise». Afin de concourir, les candidats doivent au préalable avoir fait valider leur projet ou être accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise type «Boutique de Gestion». Les inscriptions sont possibles jusqu'à 31 mai 2011-minuit. Les dossiers seront ensuite examinés par un jury local courant juin à la Maison des services publics de Bastia, avant d'être présentés -si retenus- en septembre devant un jury national au Ministère de la Ville et en octobre face au jury d'honneur, durant la cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat. De quoi donner un écho retentissant à la Corse, sa créativité et ses chefs d'entreprise. À suivre...

Info Line: BGE ÎLE CONSEIL-BASTIA

Concours « Talents des Cités »
Tél. 04.95.31.59.57
http://www.boutiques-de-gestion.com/
http://www.creerencorse.eu/

INITIATIVE / PAR STÉPHANIE DELAITRE

MED-laine : une coopération transfrontalière au fil de la laine

Le 6 mai dernier, les différents partenaires du projet MED-Laine (experts, scientifiques ou artisans corses, sardes et toscans) se sont réunis à Bastia pour faire un point d'étape avant la clôture du programme prévue au mois d'octobre 2011.

'est d'après le constat saisissant de la disparition des productions artisanales locales que la Corse, la Sardaigne et la Toscane ont décidé de mutualiser leurs moyens et leurs expériences. Patrick Pianelli, membre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Corse, nous livre, avec effarement, ces statistiques : «Sur les cent tonnes de laines récoltées chaque année en Corse sur 80 000 brebis, seulement trois sont utilisées ; le reste est brûlé !». Il déplore qu'il n'y ait qu'une seule entreprise qui travaille la laine : l'atelier de tissage et de tricotage Lana Corsa à Ponte-Leccia, dirigé par Agnès Simonpietri, également conseillère territoriale. La situation n'est pas plus favorable en Sardaigne où 4000 tonnes de laine sont récoltées à l'année mais où seulement une entreprise les utilise. De nombreux bergers ont été interviewés dans le cadre de ce projet. Leur témoignage ne fait que corro-



Agnès Simonpietri, artisan à l'atelier Lana Corsa, dévoile le contenu du prototype de sa valise pédagogique

borer ces données : le monde pastoral est en crise; la laine est aujourd'hui considérée comme un sous-produit et les bergers n'ont plus l'impression d'appartenir à un cycle productif. Néanmoins, une lueur d'espoir persiste. Différentes solutions ont ainsi été envisagées au cours de ce colloque dont la revalorisation du prix d'achat de la laine et l'amélioration de la traçabilité des produits avec la création d'un label territorial notamment.

«Tisser un avenir commun grâce à la laine»

La coopération transfrontalière entre ces trois régions, débutée en mai 2009, s'inscrit parfaitement dans une logique de développement durable. Il s'agit de rétablir le rapport de l'Homme à son environnement afin de résoudre la difficile adéquation innovation/tradition. Avant toute chose, il est nécessaire de développer les connaissances et les ressources des territoires concernés. Promouvoir la laine sur tous ses supports et sous toutes ses formes (vêtements, matériaux d'isolation pour le bâtiment, etc.) est un des objectifs définis. **Antoine Piacentini**, Président de la Chambre de Métiers de Haute-Corse, souligne avec humour que le but est *«de tisser un avenir commun grâce à la laine»*. D'autant plus que la laine corse présente de nombreux avantages. Elle est considérée comme étant la plus imperméable, la plus résistante et bénéficie de la plus grande diversité de couleurs naturelles de toute l'**Europe**.

Le retour à l'utilisation des plantes tinctoriales, telles que la bruyère, la garance ou le genêt, pour la teinture et la pigmentation des tissus, est également un des enjeux du programme **MED-Laine**. D'autant que ces dernières ont d'autres propriétés intrinsèques, contrairement aux colorants synthétiques, telles qu'une protection contre les mites, les rayons UV, etc.

Promouvoir une démarche pédagogique et éco-citovenne

La revalorisation de ces territoires doit également passer par le développement d'un tourisme éducatif et culturel. Agnès Simonpietri a d'ores et déjà envisagé des outils de connaissance et de promotion du pastoralisme et des plantes tinctoriales locales. Une valise pédagogique sera bientôt proposée au public. Celle-ci contiendra, entre autres, des livrets sur la laine et les plantes propres à chaque région, des panneaux de présentation des différentes laines avec des échantillons, des schémas sur le circuit de transformation de la laine, et des activités pour les enfants telles que des mini-métiers à tisser. Enfin une exposition mobile sillonnera prochainement le territoire insulaire. En attendant, l'atelier Lana Corsa d'Agnès Simonpietri vous livre les secrets de fabrication de la laine corse à travers la visite de son éco-musée, intitulé «De la brebis au fil».

■ FOLELLI : expo de la Dignité

Le groupe corse d'Amnesty International présente actuellement à la mairie de Folelli, et jusqu'au 19 mai 2011, une exposition de photos sur le thème de la «dignité». Cette exposition illustre la campagne «Exigeons la dignité» lançée par Amnesty International en mai 2009. Campagne qui porte sur les violations des droits humains qui participent à l'extension et à l'aggravation de la pauvreté dans le monde. Une permanence sera assurée à la mairie de Folelli de 14h à 17h durant l'exposition.

■ CERVIONI : rencontre-échange

Le comité des fêtes de Cervioni met en place des réunions hebdomadaires «Les petits potins», tous les samedis après-midi de 14h30 à 18h, dans le local du point-infos (square Saint Alexandre). Ces rendez vous animés par Madeleine Bellagamba se veulent conviviaux, autour d'un café pour discuter, échanger des savoir-faire, des passions et tout autre sujet «trà di paisani».

Journée tourisme durable

L'association Castagniccia Mare e Monti Scuperta, en partenariat avec l'Office de Tourisme de la Costa Verde et l'ADECEC, organise, pour la 3ème édition des Journées du tourisme durable, une journée professionnelle avec un cycle d'ateliers-débats sur la thématique de l'utilisation de la langue corse dans le secteur touristique.

L'objectif de cette journée, qui aura lieu à **Cervion**e, dans les locaux de la mairie, sera de comprendre comment concilier développement économique et valorisation de la langue corse.

PROGRAMME

14h15 : début des ateliers-débats

- 1. Intervention de Pierre Ghionga, conseiller exécutif en charge de la langue corse à la CTC; présentation d'un outil au service du monde économique : la charte de la langue corse. L'intervention consistera à effectuer un bilan de ce programme et à évaluer les perspectives d'évolution.
- 2. Intervention de Cécile Ruggieri Liberatore, Musée de la Corse. Présentation d'un produit pouvant être animé en langue corse. Qui sont les touristes qui consomment ce produit ? Quelles sont les attentes ? La langue corse at-elle sa place dans un produit touristique ?
- 3. Intervention de Jean Castela qui évoquera la formation des guides nationaux : quelle est la place de la langue corse dans la formation des futurs professionnels du tourisme? Comment est appréhendée la langue corse dans la constitution d'un produit touristique de type "visite guidée"?
- 4. Intervention d'Isabelle Giudicelli et Celia Colombani de l'école de gestion et comptabilité (EGC de Borgo), lauréate du programme «*lingua viva*» de l'association pour une fondation de Corse. Présentation du projet de création de séjours d'immersion linguistique : pourquoi ce projet ? Quelles sont les retombées attendues ?

17h30 : allocution de clôture de la journée

■ SAINTE-LUCIE DE MORIANI

Le Restaurant «Les Brises de Mer» a réouvert ses salons, le jeudi 12 mai. Tél : 04 95 38 55 37.

■ AJACCIO

Le 1^{er} salon de l'Immobilier et de la Construction «Immobilière» se déroulera, à Ajaccio, les 14 et 15 mai 2011, au Palais des Congrès d'Ajaccio.

■ Le Conseil Général de la Corse du Sud, recherche pour la Direction Générale des Services, Direction des Finances et du Contrôle de Gestion, un Directeur Financier, Cadre A de la filière administrative ; un Directeur territorial. Postes à temps plein, à Ajaccio, à pourvoir le plus rapidement possible.

Candidatures à adresser à la **Direction des Ressources Humaines**, avant le 28 mai 2011.

Contact : Direction des Ressources Humaines. Tél : 04 95 29 14 74 / 1294.

■ BONIFACIO

Tous les mardis matin, et en toutes saisons, les producteurs et revendeurs, proposent sous la **halle de l'Arsenal** : fruits, légumes, charcuterie et autres produits alimentaires.

■ LECCI

Les Pépinières de Saint-Cyprien, le dimanche 15 mai, ouvriront de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tél: 04 95 71 61 45.

■ PORTO-VECCHIO

Le Restaurant «Le Ranch'o Plage», depuis le mercredi 4 mai, reçoit midi et soir. Réservations au : 04 95 71 62 67.

■ Sur le Port, réouverture de l'établissement «Le Plaisance». Tél : 04 95 70 07 50.

■ SINDICATU DI I PRODUTTORI CORSI

Il a été fondé le 3 avril 2011, un syndicat professionnel des producteurs de l'audiovisuel et du cinéma intitulé : **SINDICATU DI I PRODUTTORI CORSI** (SPC). Le **SPC** a pour objet l'étude et la défense des droits et des intérêts matériels et moraux, collectifs et individuels, des producteurs domiciliés et exercant en **Corse**.

Après une large publicité dans la filière professionnelle (producteurs), des élections ont été organisées le mardi 3 mai 2011 au siège du **SPC**. **Christophe Fattori** (A3 Prod) a été élu par acclamation Président du syndicat.

L'ordre du jour a ensuite appelé le traitement d'un document, émanant des Services Culturels de la Collectivité Territoriale de Corse et intitulé : «Orientations stratégiques de la C.T.C. pour l'action culturelle et patrimoniale». Ce texte en date du 2 mai 2011 comporte toute une section concernant l'audiovisuel et le cinéma en Corse. Un certain nombre de diagnostics élaborés dans ce document et les propositions qui en découlent apparaissent comme contestables au SPC. Un collège de producteurs se réunira prochainement et étudiera point par point les propositions de l'Institution. Les professionnels sont concernés au premier chef par ces propositions. Ils donneront donc leur point de vue autorisé lors du collège.

SINDICATU DI I PRODUTTORI CORSI

Route de Pisciatello - 20129 Bastelicaccia -Tél : +33 (0)6 67 74 19 59 spcorsi@aol.fr http://corsica-cinema.over-blog.com/

- AJACCIO, ce samedi 14 mai, Marie-Jean Vinciguerra signe «Bastion sous le vent» chez «Album», établissemnt qui depuis le 12 mai est ouvert à l'enseigne «Librairie les Palmiers», à l'angle de la Place Foch / Rue Fesch.
- CALENZANA, 1er Salon départemental Girandulibri, le samedi 7 mai.

A cette occasion, Joseph Castelli, Président du Conseil Général de la Haute-Corse et Pierre Guidoni, Conseiller Général, Maire de Calenzana, présideront un goûter organisé, dans le cadre du 1° salon départemental du livre jeunesse «Girandulibri», par la Bibliothèque Départementale de Prêt, à 16h30, Place de la mairie, Commune de Calenzana.



Les Annonces Légales

Journal du 13 mai au 19 mai 2011 - N°6364

03

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 mai 2011 à Folelli, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes

Forme : Société Civile Immobilière de Construction Vente

Construction vente
Dénomination : « CELYA »
Siège : 20213 Folelli, (Haute-Corse)
lieu dit CAMPO DI SANTI
Objet : La société a pour objet l'acquisi-

tion, la construction de tous biens immobiliers afin de procéder à l'édification d'immeubles à usage d'habitation, la vente en totalité ou par fraction desdits immeubles avant ou après leurs achèvements. Plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant à l'objet social

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation eu Registre du Commerce et des Sociétés

Capital: 100 euros Gérant: Monsieur Sousa da silva Jorge, demeurant à 20213 Folelli (Haute-Corse) lieu dit CAMPO DI SANTI Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/05/2011

Il a été constitué une SCI avant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

Capital: 150 euros

Siège: Chemin de Casabiti - 20620

Objet : Société de location de villas et

mini villas Durée : 99 ans

Gérante : Mme Catherine Ottavi 2, Montée Santa Barbara, 20600 Furiani Clause d'agrément : Cession libre entre associés

Immatriculation RCS de Bastia

41

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société Civile

Dénomination : ROBIN DES BOIS
Siège social : 20, Avenue Emile Sari,
20200 Bastia (Haute-Corse)
Objet : L'acquisition, l'administration et

la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée: 99 années Capital: 100 euros

Apports en numéraire : 100 euros Gérance : Monsieur PONS Eric, Mas-seur kinésithérapeute né le 12 mai 1967 à Montpellier (France) demeurant 19 route du Cap - 20200 Ville di Pietrabu-

gno (Haute-Corse) de nationalité Fran-çaise Marié sous contrat ; et : Monsieur PONS Jean-François, Masseur kinésithérapeute né le 22 mai 1977 à Montpellier (France) demeurant à Résidence Villa d'Este Bt A - Quartier de Toga - 20200 Bastia (Haute-Corse) de nationalité Française célibataire

Cession de parts : Agrément pour les

Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis,

38

Me Jean-François MATIVET,

Notaire associé à Ajaccio (Corse du Sud), 7 Cours Napoléon.

Suivant acte reçu par Me Jean-François MATIVET, le 27 avril 2011, enregistré au SIE AJACCIO le 03 mai 2011 Bord 2011/314 Case n°3 il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : SCI SANTANGELA Siège : AJACCIO (20000), 20 Rue Wagram

Durée : 99 années Objet : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Emprunt de tous fonds nécessaires à

Exceptionnellement aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.

Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toute-fois, d'en respecter le caractère civil.

Capital social : MILLE EUROS (1000,00 euros)

Apports en numéraire : 1.000,00

Gérant : Monsieur Ribello, Jean, Claude LUCCHINI, célibataire majeur, demeurant à ZERUBIA (20116), né à ZERUBIA (2016), né à ZERUBIA (2016), le 27 août 1956.

Clause d'agrément : Parts sociales librement transmissibles par voie de succession exclusivement aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant venant à la succession de l'associé décédé, toute autre transmission de parts par suite du décès ou de la dispa-rition de la personnalité morale d'un associé doit être autorisée par une décision des associés statuant à la majorité des deux tiers, ceci sans faire de distinction selon la qualité de personnes physiques ou morales de ces héritiers, légataires ou dévolutaires.

Immatriculation au RCS d'Ajaccio

Pour avis et mention, Me Jean-François MATIVET, Notaire

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 25/04/2011 à Ponte-Leccia, il a été constitué une S.C.I présentant los caractéristiques suivantes :

Dénomination : PILE Siège social : 2, Lot Valle Alla Vita, 20218 Ponte-Leccia

Objet: L'acquisition, l'administration, la

prise à bail à crédit bail, la gestion et l'exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers ou de parts de sociétés immobilières.

La réfection, l'aménagement, l'agrandis-sement, la transformation des immeubles sociaux, l'obtention soit directement, soit au nom des associés de tous prêts, ouvertures de crédits et facilités de caisse, pour le financement de telles acquisitions. Toutes opérations financières susceptibles d'en favoriser la réalisation

Capital: 200 euros, divisé en 20 parts de 10 euros chacune

Gérant : MILE LAURIANE LECCIA demeurant 2, Lot Valle Alla Vita, 20218 Ponte-Leccia

Immatriculation: Au RCS de Bastia

36

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique recu par Maître Olivier THIENOT, Notaire REIMS, en date du 20 avril 2011, enregistr au S.I.E de REIMS NORD, le 2 mai 2011, bordereau n°2011/545, case n°1, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DUNIAUD Forme : Société Civile

Siège : Calvi (20260), Résidence l'Oasis, Route d'Ajaccio.

Objet: La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la Société peut devenir pro-priétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles ou droits immobiliers devenus inutiles la Société, notamment au moyen de vente échange ou apport en Société. Et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société Registre du Commerce et des Sociétés sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital: 1.000.000 EUR constitué par

apports en nature de biens immobilie Gérance : Monsieur Serge DUNIAUD demeurant CALVI (20260), Résidence l'Oasis. Route d'Aiaccio.

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit des descendants de l'associé cédant. Toute autre cession requiert un agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social Immatriculation de la Société :

Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Afa du 09/05/2011, il a été constitué une société présentant les

caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à Responsabi-

Dénomination sociale : A.J.M.

CONSTRUCTIONS Siège social : Lieu dit Furone, Zone Industrielle de Baléone, 20167 AFA Objet social:

Travaux de maçonnerie générale, Gros œuvre

Second œuvre et tous travaux de maçonnerie

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social: 6.000 euros

Gérance: Monsieur Mario, José DOS SANTOS RAMOS, demeurant Domaine la Confina 2, Lot N°1, 20167 Mezzavia; Monsieur José. Alexandre DE MATOS VILAS BOAS PAIS, demeurant Lieu dit Furone 20167 Afa

Immatriculation de la Société : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

La Gérance,

10

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : BATI MULTI SER-

Forme : Société Unique à Responsabi-

Capital : 1000 euro
Siège Social : Groupe Commercial Fior
Di Macchia - Toga - 20200 Bastia
Objet Social : Entreprise générale de

bâtiment et travaux publics. Gros œuvre, maçonnerie, peinture,

plomberie, électricité et petits travaux liés à l'aménagement. Ainsi que toutes activités et opérations commerciales et financières pouvant se

rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets similaires ou connexes.

Durée: La durée de la société est fixée

à 99 années à compter de son immatri-culation au registre du commerce et des sociétés Gérant : Monsieur FAYAUD Eric, Flo-

rent demeurant Villa Elisa - Ampuglia Plage - 20233 Pietracorbara. Immatriculation: RCS Bastia

La gérance,

20

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bonifacio du 26 avril 2011, il a été constitué une société présentant les

caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à Responsabilité

Dénomination sociale : CYCLELEC

Siège social: Immeuble Les Palmiers, Port de Plaisance, 20169 BONIFACIO Objet social : Location de vélo, scooter électrique et trottinette

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social: 2.000 euros

Gérance: Monsieur Patrick, Jean, Christophe BOURTOUL, demeurant Lieu dit Vancale, 20230 SANTA LUCIA DI MORIANI

Madame Myriam, Andréa LEMBERT, demeurant 3, Rue Gabrielle Peri, 20200

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

La Gérance.

37

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 10 mai 2011, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : « SARL FURTUNA » Siège: Hameau de Casella, 20212 Mazzola

Objet: Restauration, traiteur, pizzeria, vente d'alcools et produits régionaux sur place ou à emporter

Durée: 99 ans

Capital: 1000 euros (mille euros)
Gérant: Mme Marie-Julie Asensio,
demeurant, 21, ter rue César Campinchi, 20200 Bastia

Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 5 mai 2011, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : UNITI Capital: 1800 euros

Capital: 1800 euros
Siège: Stade Armand Cesari 20600 Furiani
Objet: - La prise de participation, le
contrôle, la direction, la gestion, et le
développement de toutes entreprises commerciales financières ou immobilières ; - La coordination de leur action, la direction fonctionnelle au service des Sociétés filiales du groupe ; - Toutes activités commerciales et financières dans le domaine sportif et événementiel ; - L'assistance et la prestation de services aux entreprises ; - L'achat en vue de la revente de certains biens (immeubles, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés): - La participation de la Société. par tous moyens, directement ou indirec tement dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de Sociétés nouvelles d'apports de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et revets concernant ces activités

Et généralement, toutes opérations induses, commerciales, financières, civiles mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'obiet social ou à tout obiet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet obiet

Durée: 99 ans

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. La demande d'agrément doit être notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président de la Société et indiquant les caractéristiques de cette cession. Dans un délai de trois mois, la décision de la collectivité des associés est notifiée au cédant par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. A défaut de réponse dans le délai ci-dessus, l'agrément sera réputé acquis. En cas d'agrément, l'as-socié Cédant peut réaliser librement la cession aux conditions notifiées dans sa demande d'agrément. En cas de refus d'agrément, la Société est tenue dans un délai de trois mois à compter de la notification du refus d'agrément, d'acquérir ou de faire acquérir les actions de l'associé Cédant par un ou plusieurs tiers agréés. Si le rachat des actions n'est pas réalisé du fait de la Société dans ce délai de trois mois l'agrément du ou des cessionnaires est réputé acquis. En cas d'acquisition des actions par la Société, celle-ci est tenue dans un délai de six mois à compter de l'acquisition de les céder ou de les annuler. Le prix de rachat des actions par un tiers ou par la Société est déterminé d'un commun accord entre les parties A défaut d'accord, le prix sera déterminé à dire d'expert, dans les conditions de l'article 1843-4 du Code civil.

Président : Monsieur Mathieu CESARI, né le 8 avril 1964 à Bastia.

Commissaires aux comptes : Titulaire : Cabinet DE SIMONE-SANTINI-PAOLI, 8, Rue François PIETRI, Résidence Prince Impérial, 20000 Ajaccio ; Suppléant : Charles André Santini, 8, rue François Pietri, Résidence Prince

Impérial, 20000 Ajaccio
Immatriculation : RCS de Bastia

Pour avis,

19 SARL CABINET SIBELLA

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 8000 euros Siège Social : Résidence l'Aiglon « A » Rue Chanoine Colombani 20200 Bastia

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BASTIA du 4 mai 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilté Limitée Dénomination : « CABINET SIBELLA & ASSOCIES >

Siège Social : Résidence l'Aiglon « A Rue Chanoine Colombani - 20200

Objet : La société a pour objet, en France et dans tous pays

- L'exercice de la profession de géo-mètre-expert telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglemen-taires en vigueur et notamment, le décret nº 96-478 du 31 mai 1996 portant règlement de la profession de géomètre-expert et Code des devoirs professionnels
- Elle ne peut accomplir les actes de la profession de géomètre-expert que par l'intermédiaire d'un de ses membres avant qualité pour l'exercer.
- Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisa
- Elle peut notamment prendre sous toutes formes, tous intérêts et participations dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères avant un objet similaire ou de nature à déve lopper ses propres affaires.

Durée: 99 ans Capital: 8000 euros

Gérance : Pascal SIBELLA demeurant à Bastia 20 rue César Campinchi Immatriculation : Au Registre du Com merce et des Sociétés de Bastia

09

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce légale n°43 publiée dans L'Informateur Corse Nou-velle du 06/05/2011, N°6363. Concernant la société AIR EAU

Il fallait lire : Objet social

Commercialisation de produit lié au énergie renouvellable et aux écono-mies d'énergie

27

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à Paris du 6 mai 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GEOTIS SAILING Forme : Société à Responsabilité Limitée Siège social : Valle di Campoloro Lieudit Muchiete - 20221 Cervione.

Objet: Location de bateaux. Durée: 99 ans à compter de la date de

son immatriculation au RCS. Capital: 10.000 euros.

Gérance : M. Joseph HURTUT, demeurant Valle di Campoloro, Lieudit Muchiete 20221 Cervione, est nommé gérant. Immatriculation au BCS de Bastia

INFO (REFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce

L'Information Légale sur les Entreprises.

29 SAS TERRA NOVA CONSEIL

> SAS au capital de 1600 euros Lieu-dit Valle 20246 Sorio-di-Tenda RCS Bastia 531757151

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 mai 2011 il a été décidé de modifier l'objet social à compter du 9 mai 2011, comme suit :

* Ancienne mention :

- L'exercice des activités de conseil financier, organisation d'entreprise et d'apporteurs d'affaires ; »

* Nouvelle mention

- L'exercice des activités de conseil financier, organisation d'entreprise, de transactions sur immeubles et fonds de commerces et d'apporteurs d'affaires ; » Le reste de l'objet social est inchangé. Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis

39

LE REPERE Sigle: "AAAS CASADILEGNU"

SARL au capital de 7.500 euros Siège social : Renasca, Chemin d'Acqualonga 20167 Mezzavia RCS Ajaccio 482 711 219

Aux termes d'une délibération en date du 05/05/2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à compter du 01/01/2008 :

- de remplacer la dénomination sociale "AUBERGE-RESTAURANT LE REPE-RE" par "LE REPERE" avec comme "AAAS CASADILEGNU
- de modifier l'objet social pour le rem-placer par l'activité de Fourniture et pose de chalets en bois et constructions légères de loisirs.

En conséquence, les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés.

La Gérance,

18

UZIK

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 105.885 euros Siège social : La Citadelle 20260 Calvi (Corse) 438 947 566 RCS Bastia

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2011, il résulte que :

Le capital social de la société a été réduit de 105.885 à 100.185 euros, par voie de remboursement aux associé

L'article 8 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Le capital social est fixé à la somme de mille cent quatre-vingt-cinq (100.185)

Il est divisé en six mille six cents soixante dix-neuf (6679) parts de quinze (15) euros, chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

> Pour avis Le représentant légal

INFOGREFFE www.infogreffe.fr L'information légale sur les entreprises 3617 infogreffe

0 899 70 22 22



16

Maître Jean-Yves GRIMALDI, notaire soussigné, associé d'une Société Civile Professionnelle dénommée

"Antoine GRIMALDI et Jean-Yves GRIMALDI",

titulaire d'un Office Notarial avant son siège à Bastia (Haute-Corse), 2. rue Chanoine Colombani

Acte reçu par Maître Jean-Yves GRI-MALDI, notaire à Bastia, le 27 avril 2011, enregistré au Service des impôts de Bastia, le 5 mai 2011, bordereau 2011/507, case N° 2, contenant : CESSION DE FONDS DE COMMERCE

La SARL "PIETRABUGNO BAR", au capital de 22.867.35 Euros, dont le siège social est à VILLE DI PIETRABU-GNO (20200), Hameau de Guaitella, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro B 350 716 148.

Au profit de :

La SARL "PIETRABUGNO BAR II", au capital de 500,00 Euros, dont le siège social est à VILLE DI PIETRABUGNO (20200), Hameau de Guaitella n°10, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 530 801 943,

D'un fonds de commerce de petite restauration, préparation de plats cuisinés à emporter, fabrication et vente de glaces exploité à VILLE DI PIETRABU-GNO (20200) Hameau de Guaitella pour lequel le CEDANT est immatriculé au RCS de Bastia sous le numéro 350.716.148 comprenant :

- L'enseigne, le nom commercial. la clientèle et l'achalandage y attachés ; Le droit au bail, énoncé ci-après, des
- lieux dans lesquels il est exploité ;
- Le droit à la ligne téléphonique,
- Le mobilier et matériel, les ustensiles et outillages, servant à son exploitation Moyennant le prix de : CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 euros) s'appliquant aux éléments corporels concurrence de QUATRE MILL porels à MILLE EUROS (4.000.00 euros) et aux éléments incorporels à concurrence de QUARANTE-SIX MILLE EUROS (46.000,00 euros) payé comptant,

Entrée en jouissance au jour de la signature de l'acte de vente.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Jean-Yves GRIMALDI où domicile a été élu à cet effet dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

> Pour unique insertion. Le notaire.

22

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale parue dans l'Informateur Corse Nouvelle du 06/05/2011, numéro 6363, concernant la location gérance entre Mme Julie Morazzani et Mme Laetitia Carbuccia. Il a été omis de préciser la commune de l'établissement.

Il fallait lire:
Route de Calvi - Lieu-dit Balisaccia 20167 Mezzavia (commune d'ALATA)

Au lieu de :

Route de Calvi - Lieu-dit Balisaccia 20167 Mezzavia

Pour avis.

LOCATION GERANCE

La location gérance du fonds de commerce de restauration, pizzeria à emporter située Route de Lavatoggio, Camping PANORAMIC, 20260 Lumio, SARL U MUVRONE, représentée par Mme Marie Baudisson à consenti par acte sous seing privé une gérance à Mme Casanova Fabienne, 26, rue Linois, 75015 Paris, à compter du 15 iuin 2011 au 15 septembre 2011 renouvelable par tacite reconduction.



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Correspondant : M. le Président du Conseil Exécutif

Collectivité Territoriale de Corse 22 Cours Grandval BP 215 F-20187 AJACCIO CEDEX. Tél: 0495516464. Fax: 0495516621. Courriel: commande.publique@ct-corse.fr.

Adresse internet: http://www.corse.fr

Type d'organisme : Région.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Obiet du marché :

Maintenance des installations thermiques des bureaux délocalisés de la CTC

Type de service : 1. Services d'entretien et de réparation. Classification CPV :

Objet principal : 50700000. Lieu d'exécution : Lot 01 : AJACCIO - Lot 02 : CORTE - Lot 03 : BASTIA.

Code NUTS FR83 L'avis implique :

L'établissement d'un accord-cadre. Informations sur l'accord-cadre :

Un seul opérateur .

Caractéristiques principales : Maintenance des installations thermiques des

bureaux délocalisés de la Collectivité Territoriale de Corse

Options : Non.

Des variantes seront-elles prises en compte : Non. Prestations divisées en lots : Oui.

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée en mois : 12 (à compter de la notification du marché).

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux

textes qui les réglementent :

Virement bancaire (Mandat administratif). Délai de paiement : 30 jours. Aucune avance n'est prévue. Le marché sera financé par les crédits inscrits au Budget de la CTC.Forme du prix révisable

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Pas de forme imposée

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de participation
Critères de sélection des candidatures :

Capacités professionnelles Capacités techniques Capacités financières . Marchés réservés : Non.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation : Non. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

=== Candidature ===

Une lettre de candidature (modèle DC1) disponible gratuitement sur le site internet http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc1.rtf
La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement : (modèle DC2 -

disponible à l'adresse suivante :

http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc2.rtf)

Si le candidat est en redressement judiciaire la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet

La déclaration dûment datée et signée que le candidat a satisfait aux obligations fis-cales et sociales (art 46 du CMP). Il est toutefois recommandé aux entreprises de fournir directement, au lieu de la déclaration sur l'honneur, les attestations sociales et fiscales mentionnées à l'article 46 ou l'état annuel des certificats reçus (imprimé NOTI2)

Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat

Moyens en personnel et en matériel dont dispose le candidat

Références de prestations analogues sur les trois dernières années, en précisant le
chiffre d'affaire correspondant, exécutés en propre ou en participation par le prestataire, et certifiés par le maître d'ouvrage ou le maître d'oeuvre

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

Prix (60 %)

Délais (40 %)

Une enchère électronique sera effectuée : Non.

Type de procédure : Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 30-05-2011 (16:00)

Délai de validité des offres :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice: 11S0090

Renseignements complémentaires : Modalités de retrait des documents : sous format papier à l'adresse indiquée ou

wodaites de retrait des documents : sous format papier à l'adresse indiquee ou sous format électronique sur le site internet de la collectivité.

Renseignements complémentaires : marché à bons de commande d'une durée de 12 mois reconductible 3 fois. LOT 1 montant maximum HT 4000 euro(s) par an. LOT 2 montant maximum HT 2500 euro(s) par an. LOT 3 montant maximum HT 6000 euro(s) par an. Critère délai apprécié comme suit : délais sur lesquels L'entreprise s'engage pour rétablir un fonctionnement normal du système à maintenir (de la réception de la demande d'intervention à la réparation effective) il devra être explicitement mentionné dans le mémoire technique

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09-05-2011

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation

doivent être envoyés : Collectivité Territoriale de Corse.

Correspondant : Collectivité Territoriale de Corse

Service courrier, Collectivité Territoriale de Corse Service Courrier 22 Cours Grandval BP 215

F-20187 AJACCIO CEDEX. Adresse internet: http://www.corse.fr
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse service de la commande publique 22, cours Grandval -BP 215

22, cours Grandval -BP 215
F-20187 AJACCIO CEDEX 1.
Tél: 0495516477. Fax: 0495516621.
Courriel: commande.publique@ct-corse.fr
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être

obtenus : Collectivité Territoriale de Corse Direction du Domaine 22, cours Grandval -BP 215

F-20187 AJACCIO CEDEX 1. Tél: 0495516654. Courriel: mailSED@ct-corse.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montepiano - F-20407 Bastia Cedex1

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges, Bd Paul Peytral , F-13282 Marseille

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Collectivité Territoriale de Corse, Direction Juridique et Commande Publique 22 Cours Grandval BP 215 , F-20187 Ajaccio Cedex 1

Renseignements relatifs aux lots :

AJACCIO

Lot N°: 02.

CORTE Lot N°: 03.

BASTIA

Eléments de facturation : Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : 11S0090 Collectivité Territoriale de Corse

Direction du Domaine 22, cours Grandval BP 215 - F-20187 AJACCIO CEDEX 1. Tél: 0495516654.

Courriel: mailSED@ct-corse.fr

Classification des produits :

• Services fournis principalement aux entreprises

COMMUNE DE VALLICA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE : Commune de Vallica - Mairie 20259 Vallica - Téléphone : 04 95 61 90 15 / Fax : 04.95. 61.92.77

2. PROCEDURE DE PASSATION : Marché passé selon la procédure adaptée

(article 28 du C.M.P).

3. OBJET DE LA CONSULTATION : Travaux de restauration d'un pont génois

 MODE D'OBTENTION DU DOSSIER : Le dossier de consultation des entreprises est à retirer auprès de la Commune de Vallica (Coordonnées ci-dessus). 5. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Les offres devront être remises ou

envoyées par pli recommandé avec avis de réception à l'adresse indiquée ci-dessus avant le mercredi 25 mai 2011 à 12 heures. 6. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES : L'offre recherchée est l'offre écono-

miquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants et avec la pondération suivante : · Valeur technique (moyens techniques et humains dédiés au chantier, méthodolo-

gie, hygiène et sécurité, moyens mis en œuvre pour limiter les nuisances sur l'environnement): 50 %

7. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours

8. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES :

Office National des Forêts - Unité Territoriale Calvi Bastia - Tel : 06.18.01.80.91

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION: 09/05/2011

CORSE DU SUD 06

CONSEIL GENERAL

A LA CONCURRENCE

AVIS D'APPEL PUBLIC

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général Direction des achats publics rue capitaine Livrelli (1er étage) BP 414 - 20183 AJACCIO - CEDEX Tél: 04 95 29 15 30

Référence acheteur : MAPA 2011-043 L'avis implique un marché public

Objet : Canton des Deux Sevi Programme CTC 2011/2015 RD 24 Travaux de revêtement de la RD 84 à la RD 70

Procédure : Procédure adaptée Forme du marché : Marché unique, à tranches conditionnelles

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énon-Construction of the confidence of the confidence

Envoi à la publication le : 06/05/2011

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur

http://www.marches-publics.info

COMMUNE DE BORGO

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

M.A.P.A. inférieur à 90.000 euro

ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE :

Commune de Borgo Centre Administratif Route de la gare 20290 BORGO courriel: mairie-borgo@wanadoo.fr Tel. 04 95 58 45 45 - Fax 0495361533

OBJET DU MARCHE: La presente consultation porte sur l'attribution d'un marche public de fournitures ayant pour objet l'achat de fournitures scolaires pour les ecoles

de la commune de Borgo.

TYPE DE PROCEDURE: Procedure adaptee conformement aux dispositions des articles 26 et 28 du Code des Marches Publics.

TYPE ET FORME DU MARCHE :

Marche de fournitures a bons de commande decompose en trois lots comme suit :

- Lot n°1 : Fourniture de materiels scolaires,

Lot n°2: Fourniture de livres et manuels scolaires,
Lot n°3: Fourniture de materiels educatifs.

Les candidats sont autorises a repondre pour un lot, plusieurs lots ou l'ensemble

DUREE: Le present marche s'executera pendant une periode de douze (12) mois a compter de sa notification au titulaire (Reception par le titulaire designe). A echeance, le marche est susceptible d'etre reconduit par periode de douze (12) mois chacune sans que sa duree totale ne puisse en tout etat de cause depasser quatre (4)

annees. Le debut estime d'execution du present marche est fixe au 1er Aout 2011.

DELAI DE LIVRAISON: Le candidat retenu devra livrer les fournitures objet du present marche au plus tard quinze (15) jours suivant reception du bon de commande.

DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES:

Au plus tard le 14 Juin 2011 a 11h00, a la Mairie de Borgo (Adresse susvisee). **DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**: Le delai de validite des offres est de quatre vingt dix (90) jours a compter de l'expiration de la date limite de remise des offres, soit le 14 Juin 2011.

MODALITES D'OBTENTION DU D.C.E. Le D.C.E. sera remis aux candidats qui en font la demande, uniquement par voie electronique (Adresse susvisee)
CRITERES DE SELECTION DES OFFRES:

Valeur Technique 50%

Prix 40%

* Delai de livraison 10%

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 09 Mai 2011.

COMMUNE DE TOX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

- Maître d'ouvrage : COMMUNE DE TOX (Haute Corse) - Objet du Marché : TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN BATIMENT COMMUNAL : SECONDE TRANCHE

· Mode de passation : Appel d'offre sans formalités préalables (Art 28 du CMP)

Lot nº 1 : - Maçonnerie Lot n° 2 : - Menuiserie Lot n° 3 : - Plomberie Lot n° 4 : - Electricité

Délai d'exécution envisagé : 5 mois dont un mois de préparation

 Début des travaux : juin 2011
 Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
 * Lettre de candidature DC1 et déclarations du candidat DC2 ou les attestations sur l'honneur exigibles

**L'attestation sur l'honneur spécifiant que l'entreprise a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou états annuels des certificats reçus (type DC7)

Le certificat de qualification et/ou des attestations de capacité pour des opérations

* Le dossier des références, lesquelles devront être accompagnées d'un dossier de photographies de réalisations techniquement équivalentes en patrimoine ancien (datant de moins de trois ans)

- Lieu où l'on peut retirer le dossier : les dossiers sont à retirer :

MAIRIE DE TOX - 20270 - Tel : 04 95 39 40 88 - mairiedetox@orange.fr

- Renseignements :

Administratifs et pour visite obligatoire de l'édifice : MAIRIE DE TOX Techniques : François PEYRE, Architecte du patrimoine Tel : 03 80 96 69 12

Courriel : fr.peyre-archipat@orange.fr
- Critères de jugement des offres par ordre décroissant et d'importance suivants :

a - les garanties et capacités techniques et financière b - les références professionnelles

c - la valeur technique et qualitative de l'offre, le certificat de visite d - le prix des prestations

- Dépôt des offres : Les offres seront adressées sous enveloppe cachetée et recommandée, avec accusé de réception ou remise contre récépissé à la Mairie de TOX. L'enveloppe extérieure devra porter la mention « appel d'offres aménagement bâtiment ». NE PAS OUVRIR

- Date limite de réception des offres : 6 juin 2011 à 12h - Date d'envoi de la publication : 5 Mai 2011

CORSE DU SUD 05

CONSEIL GENERAL

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général Direction des achats publics rue capitaine Livrelli (1er étage) BP 414 - 20183 AJACCIO - CEDEX

Tél : 04 95 29 15 30 **Référence acheteur :** 2011-033

L'avis implique un marché public
Objet : Construction de Lantenne routière - CT 9 et mixte - 6 FORSAP-APE à Sainte

Marie Sicche (11 lots).

Procédure: Procédure adaptée

Forme du marché : Marché à lots Lot N° 1 - Terrassements généraux - VRD - Gros Oeuvre - Divers Lot N° 2 - Charpente - bardage et couverture métalliques - serrurerie

Etanchéité

Ouvrages de partition - doublages - plafonds suspendus - Revêtements sol et murs Lot No

Lot N° 6 - Menuiseries bois

- Menuiseries extérieures Lot N° 8 - Electricité - courants forts - courants faibles

Lot N° 9 - Plomberie Lot N° 10 - Peinture 9 - Plomberie - sanitaires - chauffage - rafraichissement - ventilation

N° 11 - Murs à ossature bois - charpente et bardage bois

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération 40 % : Valeur technique

35 % : Prix des prestations 25 % : Qualité de l'offre

Pour le critère « valeur technique » : éléments transmis sur les 6 points du mémoire technique demandé (suivant cadre type proposé dans le DCE)

A/ Moyens humains et matériels : 20% B/ Contraintes : 10% C/ Sécurité : 20% D/ Qualité et délais : 30% E/ Déchets : 10% F/ Nuisances : 10%

Remise des offres: 30/05/11 à 12h00 au plus tard. Envoi à la publication le : 06/05/2011

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur http://www.marches-publics.info

AVIS D'ENQUÊTES **PUBLIQUES CONJOINTES**

Commune de Belgodere

PROJET D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS ET ORGANISATION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC SUR L'ARRIERE-PLAGE DE LOZARI

(projet poursuivi par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres)

Durée de l'Enquête : (arrêté préfectoral du 29 mars 2011)

* du mardi 10 mai 2011 au mardi 14 juin 2011 inclus.

Siège des enquêtes et lieu de dépôt du dossier : * Mairie de BELGODERE

Permanences du Commissaire Enquêteur : Monsieur Serge BARDOUX, demeurant résidence « Le Vendôme»

20200 Bastia désigné en qualité de commissaire enquêteur,

sera présent en **mairie de Belgodere**, pour recevoir les observations du public :
- le mardi 10 mai 2011, de 14 heures à 17 heures,

- le lundi 16 mai 2011, de 14 heures à 17 heures, - le mardi 31 mai 2011, de 14 heures à 17 heures,

- le mardi 14 juin 2011, de 14 heures à 17 heures, Toutes observations relatives aux enquêtes conjointes pourront également lui être adressées par écrit, à la mairie de Belgodere.

Toute information concernant le dossier pourra être demandée auprès de M. le

Délégué régional du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, 3, rue Luce de Casabianca, 20200 Bastia, tél : 04.95.32.38.14.

A l'expiration des enquêtes, le dossier, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition des personnes intéressées en mairie de

Belgodere pendant un an, ainsi qu'à la direction départementale des territoires et de la mer (service de l'environnement et du développement durable), dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Correspondant : M. le Président du Conseil Exécutif, 22Cours Grandval BP215 20187 Ajaccio Cedex 1

Type d'organisme : Région

e pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non Objet du marché :

Maîtrise d'oeuvre pour un diagnostic architectural et mise en sécurité du couvent Saint François à Bastia

Type de service : 12. Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques.

Classification CPV : Objet principal: 71240000. Lieu d'exécution: BASTIA. Code NUTS FR83.

_'avis implique

Un marché public.
Caractéristiques principales : Maîtrise d'oeuvre pour un diagnostic architectural et

mise en sécurité du couvent Saint François à Bastia. Le marché porte sur : 1. la réalisation d'un diagnostic architectural du bâtiment comprenant notamment le relevé des ouvrages et des désordres, le diagnostic des pathologies et les propositions de consolidation.

2. une mission de base de réhabilitation +EXE + OPC pour la mise en sécurité

Des variantes seront-elles prises en compte : Non.
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui.
Prestations divisées en lots : Non.

Durée du marché ou délai d'exécution : Durée en mois : 12 (à compter de la notification du marché).

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Virement bancaire (Mandat administratif). Délai de paiement : 30 jours. Une avance est prévue (taux de 5,00%). Le marché sera financé par les crédits inscrits au Budget de la CTC. Forme du prix : révisable

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Groupement solidaire

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature : Français. Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de participation
Critères de sélection des candidatures :

Capacités professionnelles Capacités techniques Capacités financières.

Marchés réservés : Non.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation : Non Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

=== Candidature ===

Une lettre de candidature (modèle DC1) disponible gratuitement sur le site internet http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc1.rtf

La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement : (modèle DC2 - disponible à l'adresse suivante :

http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc2.rtf)

Si le candidat est en redressement judiciaire la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet

Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat Moyens en personnels, matériels dont dispose le candidat

Références de prestations analogues sur les trois dernières années, en précisant le chiffre d'affaire correspondant, exécutés en propre ou en participation par le prestataire, et certifiés par le maître d'ouvrage

Tout élément permettant d'apprécier les capacités et l'expertise des membres du grou-

pement pour assurer la mission

Candidats:

Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Mémoire technique décrivant la composition de l'équipe de maîtrise d'oeuvre et la note

méthodologique proposée pour appréhender cette mission particulière (60 %) Prix (40 %)

Une enchère électronique sera effectuée : Non.

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 07-06-2011 (16:00)

Délai de validité des offres :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 11S0127.

Renseignements complémentaires : Modalités de retrait des documents : sous format papier à l'adresse indiquée ou sous format électronique sur le site internet de la collectivité. Renseignements complémentaires : la note méthodologique proposée devra décrire :

la démarche proposée pour conduire chacune des phases et éléments de mission en termes de méthode, de compétences mobilisées et d'approche architecturale du patrimoine, de diagnostic et d'analyse réglementaire dans le domaine des monuments his-

- la décomposition par phase et éléments de mission des estimations de temps passé par type d'intervenant

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09 mai 2011 Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation

doivent être envoyés : Correspondant : Collectivité Territoriale de Corse - Service courrier, Collectivité Territoriale de Corse Service Courrier 22 Cours Grandval BP 215 , F-20187 AJACCIO CEDEX

Adresse internet: http://www.corse.fr Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent

être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse Direction juridique
service commande publique 22 cours Grandval BP 215
F-20187 AJACCIO CEDEX 1. Tél: 0495516428. Fax: 0495516621.
Courriel: commande.publique@ct-corse.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse Direction des Bâtiments Service Bâtiments Publics 22 cours Grandval - BP 215

F-20187 AJACCIO CEDEX 1. Tél: 0495106640. Fax: 0495106646.

Courriel: sbp@ct-corse.fr

Adresse auprès de laquelle les documents complémentaires peuvent être obte-

nus : Collectivité Territoriale de Corse Direction des Bâtiments Service Bâtiments Publics 4 Avenue Impératrice Eugénie F-20000 AJACCIO. Tél: 0495106640. Fax: 0495106646. Courriel: commande.publique@ct-corse.fr. Adresse internet: http://www.corse.fr

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montepiano - F-20407 Bastia Cedex1

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges. Bd Paul Peytral . F-13282 Marseille

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Collectivité Territoriale de Corse, Direction Juridique et Commande Publique 22 Cours Grandval BP 215

F-20187 Ajaccio Cedex 1

30

Département de la Corse du Sud

COMMUNE DE GROSSETO PRUGNA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse de la personne publique : Commune de GROSSETO PRUGNA BP 93 - Mairie annexe de Porticcio

20166 Porticcio

Mode de passation : Art. 28 du nouveau Code des Marchés Publics. Objet du marché : Etude d'aménagement du plateau du Quarcio. Critères de jugement : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en

fonction du prix, de la valeur technique et du délais de réalisation.

Pondération des critères de jugement :

1 Valeur technique de l'offre 60% 2 Prix des prestations 20%

3 Délais de réalisation des tranches 20 %

Dossier de la consultation : L'A.E, le RC, le CCAP et le CC sont disponibles sur le site www.grosseto-prugna.fr ou à l'adresse suivante :

Mairie annexe de Porticcio

BP 93

20166 PORTICCIO

Date d'envoi à la publication : 9 mai 2011

Date limite de réception des offres : Vendredi 10 juin 2011 à 12h00

Renseignements : Les Services Techniques

Mairie annexe de Porticcio 20166 Porticcio - tél : 04.95.25.29.27 fax : 04.95.25.06.21

mail: mairie-de-porticcio@wanadoo.fr

Le maire.

Sté: VOLPAJA

Forme: S.A.R.L Capital : 10 000 euros Siège : Lieu dit Balisaccia - 20167 Alata RCS 527 520 274 00012

CHANGEMENT GERANT

Par assemblée générale extraordinaire à ALATA en date du 1er février 2011,

M. PIRROLU Lucien, demeurant chemin des vignes 20167 AFA a été nommé gérant de la société à compter du 1er février 2011 en remplacement de Mme SCIPILLITI Cécile, démissionnaire.

42

LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 01.05.2011, M. Joseph Constant, demeurant 20233 Marine de Pietraco bara, donne en location gérance à M. Dongu Pierre-Jean, demeurant 20233 Pietracorbara, un fonds de commerce de restaurant (GR), chambre d'hôtes saisonnier, à l'enseigne «Le Caraïbo», pour lequel M. Constant est immatriculé au RCS de Bastia sous le numéro 351 134 291.

La location gérance prend effet le 01.05.2011 pour une durée de un an renouvelable

46

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Olmeta di Tuda du 09/05/2011, enregistré à RDI de Bastia le 10/05/2011, B° 2011/522, Case n°6, ext. 1383, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes

Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : SAS U MURATINCU Siège : Col de San Stéfanu, 20232

Olmeta di Tuda

Objet social : La société a pour objet directement ou indirectement :
- La boulangerie, la pâtisserie, le dépôt

de pain ; - Le salon de thé. **Durée de la Société :** 99 ans

Capital social: 1.000 euros Gérance: Monsieur Flori Pierre,

demeurant à Murato 20239. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bastia

La Gérance,

04

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans L'Informateur Corse du 04/03/2011 concernant la société tmt transport Maniccia Touraud.

Il fallait lire :

L 'AGE du 01/10/2010

COMMUNE DE PIETRALBA

AUTORISATION DE POURSUIVRE L'EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE DE ROCHES MASSIVES

(installation classée pour la protection de l'environnement)

AVIS AU PUBLIC

Le Préfet de la Haute-Corse

Informe le public que par arrêté du 3 mai 2011, la SARL Corse Agrégats a été autorisée à poursuivre l'exploitation d'une carrière de roches massives sise sur la commune de Pietralba.

Cette carrière, soumise à autorisation, relève des rubriques 2510-1, 2515-2 et 2517-b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'envi-

Rubrique	Activité	Régime	Capacité
2510-1	Carrière (exploitation de)	А	Superficie totale sur laquelle porte l'autorisation : Env 53872 m² Superficie totale exploitée : Env 27.000m² Production maximale annuelle : 100.000 tonnes Production moyenne annuelle : 80.000 tonnes Production totale autorisée : 1.600.000 tonnes 520.000 m³ Durée : 20 ans
2515-2	Broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes. La puissance installée de l'ensemble des machines fixes concourant au fonctionnement de l'installation étant : Supérieure à 40 kW, mais inférieure ou égale à 200kW.	D	Une cribleuse mobile d'une puissance de 50 kW
2517-b	Station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes autres que ceux visés par d'autres rubriques : supérieure à 15.000 m ³ , mais inférieure ou égale à 75.000 m ³	D	20000 m ³

Conformément aux dispositions de l'article R. 512-39 du code de l'environnement, cet arrêté est à la disposition du public, en mairie de Pietralba, où il peut être consulté par toute personne intéressée. Cet avis peut être également publié sur le site internet de la préfecture :

(www-haute-corse.pref.gouv.fr)

COMMUNE DE VENACO

AVIS D'APPEL PUBLIC **À CANDIDATURE**

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Venaco - Immeuble Saint Michel - 20231 Venaco Tel : 04.95.47.00.15

Procédure de passation : Procédure adaptée selon l'article 28 du Code des mar-

Objet du Marché: Mission de Maîtrise d'Oeuvre auprès de la commune de Venaco pour la réfection partielle du réseau d'alimentation en eau potable sur une distance . d'environ 1300 m

Lieu d'exécution : RD 340 - Commune de Venaco 20231

Modalités de remise des candidatures : Le candidat produira tout document permettant d'apprécier :

- l'identification du candidat,
- ses compétences, références et moyens humains ou matériels,
- une note désignant le chargé d'études et le chargé du suivi du chantier ; Le marché sera ensuite négocié avec le candidat retenu.

Date limite de dépôt des candidatures : 23 mai 2011 à 12 heures

Date d'envoi à la publication : 9 mai 2011

32

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE

20230 SAN NICOLAO

MARCHE

EQUIPEMENTS TECHNIQUES CINEMA PLEIN AIR

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DENOMINATION ADRESSE ET NUMERO DE TELEPHONE DE LA COLLECTIVITE

QUI PASSE LE MARCHE : Communauté de Communes de la Costa Verde Maison du développement - 20230 SAN NICOLAO

TEL: 04.95.38.47.39 - FAX: 04.95.38.47.41

TYPE D'ACHETEUR : Etablissement public de coopération intercommunale.

Correspondant : Mme ORSINI Danielle - administration générale - service r

OBJET DU MARCHE: EQUIPEMENTS TECHNIQUES CINEMA PLEIN AIR Installation projecteur

CARACTERISTIQUES :

Main d'œuvre de mise en place raccordements et réglages de votre équipement de projection 35 mm soit : Projecteur CMC V4E, dérouleur IDEF, son mono (l'ensemble)

- Forfait révision du projecteur, nettoyage, vidange (hors fourniture de pièces).

- Lanterne 2500 watts Type Fersing Redresseur 95 Amp Irem Lampe Xenon 2500 watts Osram
- Jeux objectifs primaire scope et pano 1,85
- Frais de déplacement

CONDITION DU MARCHE:

Le présent marché est passé sous la forme de la procédure adaptée article 28 du CMP. Le délai de validité des offres est fixé à cent vingt jours (120) à compter de la date limite de remise des offres.

Le délai de production des pièces fiscales et sociales prévu à l'article 46 du CMP en cas d'attribution du marché est de cinq jours (5).

PRESENTATION DES CANDIDATURES:
En application des articles 43, 44, 45 et 46 du CMP les candidats et leurs sous traitants auront à produire un dossier de candidature complet daté et signé par eux.

- Acte d'engagement
- DC1 DC2

CRITERES DE CHOIX ET CLASSEMENT : Le classement des candidats se fera selon les critères suivants :

- 1. délai 70%
- prix

LANGUE ET MONNAIE UTILISEE : Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés, l'unité monétaire utilisée est : l'euro DELAIS D'INTRODUCTION DES RECOURS :

Selon les dispositions du Code de Justice Administrative : En application de l'article L551-1 relatif au référé précontractuel, l'introduction du

En application de l'article LSS1-1 relatif au refere precontractuel, l'infroduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché. Selon les dispositions des articles L551-12 à L551-23, relatives au référé contractuel. Un recours direct contre le contrat prévu, à l'article R551-7 peut-être formé dans un délai de 30 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du marché en vertu de detai de 30 jours suivain la publication de l'avis d'attribution du marche en vertu de l'article R421-1, un recours est possible dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet.

Tribunal de Grande Instance de Bastia - Benoîte Danesi - 20200 Bastia.

DATE DE REMISE DES OFFRES: Le 16 mai 2011 à 11 heures.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION CHARGEE DE SON INSERTION: 9 mai 2011

LE PRESIDENT.

COMMUNE DE PASTRICCIOLA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Procédure adaptée - Art. 28 du CMP

Identification de la collectivité qui passe le marché Commune de Pastricciola - Village - 20 121 PASTRICCIOLA

Tel: 04.95.28.95.32. Fax: 04.95.28.91.85.

Objet du Marché : Diagnostic des réseaux et schéma directeur d'alimentation en eau potable.

Mode de passation : Procédure adaptée (Article 28 du CMP).

Renseignements complémentaires et retrait du cahier des charges :

* Commune de PASTRICCIOLA

Composition du dossier de candidature : Conformément aux articles 43, 44 et 45 du Code des marchés publics.

Les candidats intéressés doivent transmettre un dossier

(candidature et offre sous plis séparés) avant le : 23 mai 2011 - 12h * A la Mairie de Pastricciola - 20121 PASTRICCIOLA

Date d'envoi à la publication : 9 mai 2011

Le Maire,



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Correspondant : M. le Président du Conseil Exécutif Collectivité Territoriale de Corse

22 Cours Grandval BP 215 Ze cours diamoval BF 213 F-20187 AJACCIO CEDEX. Tél: 0495516464. Fax: 0495516621. Courriel: commande.publique@ct-corse.fr. Adresse internet: http://www.corse.fr

Type d'organisme : Région.

Objet du marché :
Conception graphique Guide manifestations culturelles Eté 2011

Lieu d'exécution :

Caractéristiques principales :

Réalisation graphique, mise en page, suivi technique et suivi de fabrication de la pla-quette des manifestations culturelles Eté 2011 et de la plaquette agenda des tournées a canzona in giru " de la Collectivité Territoriale de Corse - Service de l'Ingénierie Culturelle

Prestations divisées en lots : Oui.
Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots.

Durée du marché ou délai d'exécution : Durée en jours : 8 (à compter de la notification du marché).

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Virement bancaire (Mandat administratif). Délai de paiement : 30 jours. Aucune avance n'est prévue. Le marché sera financé par les crédits inscrits au Budget de la CTC. Les

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement solidaire

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

= Candidature

Une lettre de candidature (modèle DC1) disponible gratuitement sur le site internet

http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc1.rtf
La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement : (modèle DC2 -

disponible à l'adresse suivante : http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc2.rtf)

Si le candidat est en redressement judiciaire la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet

La déclaration dûment datée et signée que le candidat a satisfait aux obligations fis-cales et sociales (art 46 du CMP). Il est toutefois recommandé aux entreprises de fournir directement, au lieu de la déclaration sur l'honneur, les attestations sociales et fiscales mentionnées à l'article 46 ou l'état annuel des certificats recus (imprimé

Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat

Moyens en personnel et en matériel dont dispose le candidat

Références de prestations analogues sur les trois dernières années, en précisant le chiffre d'affaire correspondant, exécutés en propre ou en participation par le prestatai-

re, et certifiés par le maître d'ouvrage ou le maître d'œuvre Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énon-cés ci-dessous avec leur pondération.

Valeur technique et de création sur la base du dossier et de la proposition de maguette fournie (60 %)

Prix (30 %)

Délai d'exécution (10 %) Type de procédure : Procédure adaptée.

Délai de validité des offres :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité

adjudicatrice: 11S0153

Renseignements complémentaires : Afin de juger la capacité des candidats sur l'aspect création, les candidats devront fournir à l'appui de leur proposition un projet de maquette : couverture + une page intérieure. Cette maquette est obligatoire et ne pas l'objet d'une indemnité

Modalités de retrait des documents : sous format papier à l'adresse indiquée ou sous format électronique sur le site internet de la collectivité.

Renseignements complémentaires: Lot N° 1 : Plaquette des manifestations cultu-

Renseignements complémentaires : Lot N° 1 : Plaquette des manifestations culturelles de l' Eté : Minimum : 64 pages (couverture comprise) Maximum : 72 pages (couverture comprise) Lot N°2 : Guide des tournées estivales groupes corses : Minimum : 56 pages (couverture comprise) Maximum : 68 pages (couverture comprise) Maximum : 68 pages (couverture comprise) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Collectivité Territoriale de Corse,

Direction Juridique et Commande Publique

22 Cours Grandval BP 215 , F-20187 Ajaccio Cedex 1

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 Mai 2011

Date limite de réception des offres : 26 Mai 2011

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Collectivité Territoriale de Corse Service du courrier 22 Cours

doivent être envoyés : Collectivité Territoriale de Corse Service du courrier 22 Cours Grandval BP 215, F-20187 AJACCIO Cedex 1.. Adresse internet: http://www.corse.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse Service commande publique 22 Cours Grandval BP 215, F-20187 Ajaccio Cedex 1. Tél: 0495516477. Fax: 0495516621. Courriel: commande.publique@ct-corse.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse Direction culture et patrimoine Ingenierie Culturelle Villa KER MARIA , F-20200 VILLE DE PIETRABUGNO. Tél: 0495344251. Fax: 0495318241. Courriel: andree.grimaldi@ct-corse.fr

Adresse auprès de laquelle les documents complémentaires peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse Direction Culture Patrimoine Ingenierie Culturelle Villa KER MARIA , F-20200 VILLE DE PIETRABUGNO. Tél: 0495344251.

Fax: 0495314281. Courriel: andree.grimaldi@ct-corse.fr. Adresse internet: http://www.corse.fr

Renseignements relatifs aux lots :

DESCRIPTION SUCCINCTE:

Plaquette des manifestations culturelles de l'Eté

2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : Minimum : 64 pages (couverture comprise) Maximum 72 pages (couverture comprise)

1) DESCRIPTION SUCCINCTE:

Guide des tournées estivales groupes corses

2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE : Minimum : 56 pages (couverture comprise) Maximum : 68 pages (couverture comprise)

COMMUNE DE PERI

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

tion de la place du clocher du village
4 - Montant estimé des travaux : 46.000 euros HT

5 - Contenu de la mission confiée : de l'APD jusqu'à l'AOR, avec EXE et OPC 6 - Contenu du dossier de candidature :

lettre de candidature DC4
Déclaration du candidat DC5 (formulaires disponibles sur le site du minefi.)

Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.

7 - Critères de sélection :

des candidats : références professionnelles, garanties, capacités techniques et financières.

- des offres

- Valeur technique 40 % - Prix 40 %

- Délais 20 %

8 - Réception des offres :

Date limite de réception des offres : 31 mai 2011

Adresse à laquelle elles doivent être transmises :

Mairie annexe de Peri - Lieu-dit Chioso-Novo - 20167 PERI

9 - Renseignements complémentaires auprès de :

la Mairie de Peri Tél 04 95 25 63 53 - Fax : 04 95 28 74 96

Date d'envoi de l'avis à la publication : 10 mai 2011



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

MAIRIE DE VILLE-DI-PIETRABUGNO

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE À LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

1ère insertion.

Par arrêté n° ar -100511 - 057 en date du 10 mai 2011, le Maire de la Commune de Ville-di-Pietrabugno a ouvert une enquête publique pour la modification n°1 du Plan

A cet effet, Monsieur MOMUS Jean-Pierre, domicilié à BASTIA (20200), 429 route supérieure de Cardo, a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bastia en qualité de Commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Ville-di-Pietrabugno durant 32 jours continus à compter du mardi 31 mai 2011 jusqu'au vendredi 1er juillet 2011 Inclus.

Les pièces du dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Ville-di-Pietrabugno - Hameau de Guaitella - 20200 Ville-di-Pietrabugno pendant toute la durée de l'enquête du mardi 31 mai 2011 Jusqu'au vendredi 1er juillet 2011 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Le public pourra adresser ses observations écrites au Commissaire enquêteur à la

Mairie. Pendant la durée de l'enquête, le Commissaire-enquêteur recevra le public à la Mairie

de Ville-di-Pietrabugno, le mardi 31 mai 2011, les jeudis 9, 16 et 29 juin 2011 de 9 heures à 12 heures.

> Le Maire Jean BAGGIONI.



COMMUNE de SANTA REPARATA DI BALAGNA

PLACE CAPIASSI - 20220 SANTA REPARATA DI BALAGNA

Marché de Travaux

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE AU HAMEAU DE PALAZZI Exercice 2011 - Numéro de référence 01.2011

POUVOIR ADJUDICATEUR

1.1. Contacts: Commune de SANTA REPARATA DI BALAGNA - Monsieur le MAIRE PLACE CAPIASSI - 20220 SANTA REPARATA DI BALAGNA

Tél : 04.95.60.08.68 - Fax : 04.95.60.49.08

1.2 Type d'acheteur : Collectivité locale

Services généraux des administrations publiques

2. OBJET DU MARCHE:

2.1. Description/intitulé : Réalisation d'une voirie communale pour la desserte du hameau de Palazzi.

Travaux publics-exécution

Travaux de VRD :

- Mise à niveau de regard
 Terrassement
- Fond de forme
- Revêtement tri-couche

- Fourniture de graves **Livraison**: hameau de PALAZZI - 20220 SANTA REPARATA DI BALAGNA Division du marché en 1 lot

Les variantes peuvent être autorisées selon les précisions apportées dans le règle ment de la consultation.

2.2. Caractéristiques du marché : Le délai maximum d'exécution est de 3 mois.

3. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE ECONOMIQUE FINANCIER ET

3.1. Conditions relatives au contrat : Une retenue de garantie est prévue.

DATE PREVISIONNELLE DE COMMENCEMENT DES TRAVAUX : 15 JUIN 2011.

MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT :

Budget de la commune : 10%

Conseil Général de la Haute-ccrse : 40%. Collectivité Territoriale de Corse : 50%

Délai de paiement 30 jours (art 98 du CMP).

3.2. Conditions de participation: Les candidatures seront sélectionnées en application des articles 43, 44, 45, 46, 52 et 156 du CMP.

Déclaration de capacité économique et financière / Situation juridique / Capacité

technique-référence professionnelle-qualifications
SITUATION JURIDIQUE ET REFERENCES REQUISES:

Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire ; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP.

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionné à l'article L5212-1

CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES : Références requises, renseignements prévus à l'article 45 du CMP. 4. PROCEDURE

4.1. Type de procédure : Marché public de travaux passé sous la forme de la pro-cédure adaptée, article 28 du Code des Marchés Publics. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Les candidats devront utiliser les formulaires DC1 et DC2 pour présenter leurs can-

didatures. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site

DÉMATERIALISATION DES PROCEDURES : le pouvoir adjudicateur informe les candidats qu'un dossier complet est disponible sur le site https://www.achats.publicscorse.com/cccv cependant les offres de candidatures

CANGUE et MONNAIE UTILISEE: Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. L'unité monétaire utilisée est: l'euro
4.2. Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée

en fonction des critères énoncés ci-dessous. 1. Le prix 60%

2. Les délais 40%

5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES:

5.1. Adresse auprès de laquelle des renseignements sont disponibles :
M. le MAIRE de la commune de SANTA REPARATA DI BALAGNA PLACE CAPIASSI

20220 SANTA REPARATA DI BALAGNA

5.2. Délai d'introduction des recours et juridiction compétente :
Selon les dispositions du Code de justice administrative :
En application de l'article L551-1 relatif au référé précontractuel, l'introduction du

En application de l'article L551-1 felatif au refere precontractuel, l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché.

Selon les dispositions des articles L551-12 à L551-23, relatives au référé contractuel. Un recours direct contre le contrat prévu, à l'article R551-7 peut être formé dans un délai de 30 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du marché. En vertu de l'article R421-1, un recours est possible dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet.

Tribunal administratif de BASTIA - 20200 BASTIA

5.3. Date d'envoi du présent avis à la publication chargée de son insertion : 09.05.2011

5.4. Délai de validité des offres : 120 jours

5.5. Date limite de réception des offres : 06/06/2011 à 11h

Le Maire, Ange-François VINCENTELLI.



02 République Française

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

CONSEIL EXECUTIF

ARRÊTE N°ARR 1102 594 SSR

PORTANT RESTRICTION TEMPORAIRE DE CIRCULATION SUR LA ROUTE NATIONALE 198 DANS LE CADRE DE LA MANIFESTATION SPORTIVE INTITULEE

«SOUVENIR JEANNOT SERRA»

SE DEROULANT LE DIMANCHE 15 MAI 2011.

LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 4422-25 vV le Code de la Route et notamment les articles R 411-5, R 411-8 alinéa 1, R

411-18 et R411-21-1, R411-25 à R411-26, R411-30, R413-1 à R413-16, R415-25, R422-4, R431-9 et R421-10.

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1 1ére à 8ème parties, Livre 2 - 2 ième, et 8 ième parties) approuvée par les arrêtés interministériels : sur la signalisation routière du 26 juillet 1974, 7 juin 1997, 16 février 1988, 21 juin 1991 et 6 novembre 1992 modifiés par les arrêtés du 31 juillet 2002 et du 11 février 2008,

VU la demande formulée par l'Association Vélo Club Porto-Vecchiais pour la maniconsiderant que le bon déroulement de la manifestation sportive nécessite la

mise en place de mesure, portant priorité de passage sur la route nationale 198 lors du passage de la course,

Que la sécurité des usagers justifie pleinement la limitation temporaire ainsi apportée au libre usage de cette section par les conducteurs de véhicules et la discrimination opérée entre diverses catégories de véhicules en application des articles L 4422-25 alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales, R 411.8 alinéa 1 et R 411-21-1 1er alinéa du Code de la Route,

Sur proposition du Directeur Général Adjoint, Infrastructures, Routes et Transports, ARRÊTE

ARTICLE 1 ·

Le présent arrêté est applicable dans le cadre de la manifestation sportive intitulée «Souvenir Jeannot SERRA», empruntant la route nationale 198, le Dimanche 15 mai

ARTICLE 2:

La priorité de passage sera accordée aux concurrents au moment du passage de la course sur la route nationale 198.
L'ensemble du dispositif de sécurité sera assuré par les propres moyens de l'organi-

sateur et sous son entière responsabilité. L'organisateur prendra toutes les disposi-tions nécessaires pour assurer la sécurité des concurrents et celle des usagers de la route nationale en s'attachant si nécessaire les services de la Gendarmerie Nationale. L'organisateur veillera à ne laisser subsister ni marquage (peinture ou autres) ni signalisation (rubalise, panneaux, etc...). Il sera rendu responsable de tout manquement qui pourrait être constaté à l'issue de la manifestation sportive.

ARTICLE 3:

Le présent arrêté sera aborgé dés la fin de la manifestation sportive

ARTICLE 4:

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivi conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5:

- Le Directeur Général des Services,
- Le Président de l'Association Vélo Club Porto-Vecchiais,

- Le Service de l'Exploitation des routes de Corse du Sud - Le Commandant de Groupement de Gendarmerie de Corse du Sud

Sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse et fera l'objet d'un avis dans la presse régionale.

> A Ajaccio, Le Président du Conseil Exécutif de Corse.

25

Par procès-verbal du 12/04/2011, l'Assemblée Générale des actionnaires de la S.A.S. SAGONE RESORT au capital de 270.000 euros - Siège social : Route de Vico - U Mintrastetu - 20160 VICO -325 940 856 RCS AJACCIO a nommé avec effet au 01/01/2011 Messieurs EYSSAUTIER Jean-Marc - Commissaire aux Comptes inscrit demeurant à MAR-SEILLE (13006) 25, rue Sylvabelle et ALLOUCHE Patrick - Commissaire aux Comptes inscrit demeurant à LA VALETTE DU VAR (83160) Immeuble Le Nobel -Rue Nobel en qualité de Commissaires aux Comptes respectivement titulaire et suppléant, en remplacement de Messieurs CESARI Ange-Mathieu et ABBO André, démissionnaires à la même date.

Pour avis, le Président.

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à Calvi du 15 avril 2011,

La SARL U SAN BENEDETTU, dont le siège social est situé le Cintra lieudit Stagnone 20260 Calvi immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 422

A donné en location gérance : A Monsieur Philippe TOSCANO demeurant Résidence Paesolu numéro 9 20260 Calvi, en cours d'immatriculation au RCS de Bastia. Un fonds de commerce de restaurant 20260 CALVI, pour lequel le loueur est immatriculé au RCS de Bastia sous le numéro 422866111, pour une durée de trois années à compter du 15 avril 2011, tacitement reconductible.

CAMPOSANTELLO

Société Civile Immobilière Au capital de 38.112.25 Euro Bd de Fogata 20220 Ile-Rousse RCS Bastia 384790184

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 janvier 2011, il résulte, à compter de ce jour, les modifications suivantes :

Ancien siège social : Bd Fogata,

20220 Ile Rousse

Mise à jour de l'adresse du siège
social : Bd Pierre Pasquini - 20220 Ile-Rousse

Ancienne gérante : Madame Françoise MOLINARI épouse GUIDICELLI

Nouvelle gérante : Madame Michèle GUIDICELLI épouse GIUDICELLI demeurant résidence Saint Michel 16, Boulevard Pierre Pasquini 20220 l'Île-Rousse

Les articles des statuts sont modifiés en conséquence. Les formalités seront effectuées au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

La gérance,

13

SARL CASA DI L'ALIVU

Capital: 8000 euros Lieudit Mezzana - 20290 Lucciana RCS Bastia 2002B00215

Le 31.03.2011 à 18 heures, au siège de la société,

Les soussignés :

- Monsieur FURFARO Marc, né(è) le 26/03/1968 à BASTIA, divorcé, de nationalité FRANCAISE, demeurant lieudit MEZZANA, 20290 LUCCIANA.

 - Mademoiselle BRUZZESE Lucia, née
- le 30/07/1974 à RIZZICONI, celibataire, de nationalité ITALIENNE, demeurant 13, Contrado RUSSO, 99999 REGGIO DI CALABRE
- Monsieur FURFARO Sauveur, né(e) le 11/0411961 à BASTIA, celibataire, de nationalité FRANCAISE, demeurant Bâtiment 2, Résidence MORMORANA, 20290 B0RGO.

 - Monsieur ORHENSTEIN Jean Michel,
- né(e) le 07/09/1965 è PARIS, marié, de nationalité FRANCAISE, demeurant Route de la Madrague - Plaine de LUC-CIANA, 20290 LUCCIANA.

Représentant ensemble l'intégralité des parts sociales de la société sont réunis

afin de participer à L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par Mon-sieur FURFARO Sauveur, président de cette assemblée, est : Approbation des comptes de liquidation

Clôture de la liquidation Radiation de la société au RCS

A COMPTER DU 31-03-2011

Résolution : N°1

Approbation des comptes et clôture de

Ces comptes laissent apparaître un mali de liquidation de euro.
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE

A L'UNANIMITE.

Résolution : N°2 Monsieur FURFARO Marc, se voit déchargé de sa mission de liquidateur. Quitus entier lui en est donné.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Résolution N°3:

Il sera procédé dés que possible à la radiation de la société auprès du RCS de BASTIA.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 30.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès verbal qui sera signé par tous les intervenants.

Monsieur FURFARO Marc Monsieur FURFARO Sauveur, Mademoiselle BRUZZESE Lucia, Monsieur ORHENSTEIN Jean-Michel

58

S.C.P. D'AVOCATS AU BARREAU DE NICE **DELPLANCKE - LAGACHE** POZZO di BORGO - ROMETTI MARTY ROTGÉ -SANSEVERINO-KOULMANN KARAGOZYAN-LAUZE -

> POZZO di BORGO 57. Promenade des Anglais 06048 Nice Cedex 1

Société « SCI CAPO ROSSO »

Société en liquidation Société Civile Immobilière Au capital de 10.000 Euros Siège social: Zone Industrielle de Tragone Lotissement Ascosa 20620 Biguglia - 491 384 343 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de délibé-rations de l'assemblée générale extraor-dinaire en date du 31 décembre 2010, enregistré au Service des Impôts des Entreprises Pole Enregistrement de Bastia, le 1er mars 2011, bordereau n° 2011/263, case n° 15, il résulte que :

L'assemblée générale a décidé la disso lution anticipée de la Société « SCI CAPO ROSSO» à compter du 31 Décembre 2010 et sa mise en liquidation amiable.

L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur à compter du 31 Décembre 2010, Monsieur Olivier VERDURI, demeurant à (20600) FURIANI - Villa aux 4 Vents - Tintorajo, ancien gérant, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et

parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à (20620) BIGUGLIA - ZI de Tragone -Lotissement Ascosa, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la

liquidation sera effectué au greffe du tri-bunal de commerce de Bastia.

Pour avis.

S.A.S.U. DOMINICI & FILS

Société par actions simplifiée Au capital de 2000 euros Siège : San Damiano 20243 Prunelli di Fiumorbo

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : S.A.S.U DOMINICI &

Siège social: San Damiano, 20243

Prunelli di Fiumorbo

Objet : L'objet social est : La fabrication à caractère artisanal associée à la vente au détail de pains, de viennoiseries et de pâtisseries fraîches, de bis-cuits et autres produits « secs », sucrés ou salés, la fourniture de boissons, et l'activité de salon de thé.

Durée: 99 années. Capital: 2000 euros

Apports en numéraire : 2000 euros Apports en nature : Néant Président : Est nommé Président de la Société : Madame DOMINICI Christine

Antoinette Danielle née GUENEGO. Etat civil : Née le 26 Avril 1970 à Bastia en Haute Corse (20) de nationalité Française, majeur.

Régime matrimonial : Marié sous le régime de la communauté des biens, le 12 août 2008 à Ghisonaccia, Haute Corse (régime non modifié depuis ainsi qu'elle le déclare), avec Monsieur DOMI-NICI Jean Paul né le 29 Décembre 1965

à Bastia en Haute Corse (20).

Adresse: San Damiano - 20243 Pru-

nelli di Fiumorbo Immatriculation : Au RCS de Bastia.

Pour avis,



SCP Alain SPADONI, Olivier LE HAY et Charles SANTUCCI

Notaires Associés à Ajaccio Le Régent, 3, Avenue Eugène MACCHINI

Suivant acte reçu par Maître Charles SANTUCCI, Notaire associé, officier public recevant les actes authentiques sous le sceau de l'Etat, membre de la Société Civile Professionnelle dénom-mée "Maîtres Alain SPADONI, Olivier LE HAY et Charles SANTUCCI, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office nota rial" dont le siège est à AJACCIO (Corse du Sud), "Le Régent", 3, avenue Eugène Macchini.

le 2 mai 2011 enregistré SIE AJACCIO le 10 MAI 2011 Bordereau 2011/331

Case 1
La Société dénommée SARL AGENCE DU PORT, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000,00 euros Limitee au capital de 8.000,00 euros ayant son siège social à AJACCIO (Corse-du-Sud) 3 Boulevard Roi Jérô-me identifiée sous le numéro SIREN 399.272.632 RCS AJACCIO.

A CEDE A : La Société dénommée VIVIFI, Société à Responsabilité Limitée au capital de 850.000,00 euros ayant son siège social à AJACCIO (Corse-du-Sud) 34 Cours Napoléon identifiée sous le numéro SIREN 493.739.429 RCS

L'ensemble de la branche d'activité L'ensemble de la branche d'activité consistant en un PORTEFEUILLE DE GESTION IMMOBILIERE dépendant du fonds de commerce d'agence immobilière connu sous le nom de "AGENCE DU PORT" situé et exploité à AJACCIO (Corse du Sud) 3 boulevard Roi Jérôme, et pour lequel la SARL AGENCE DU PORT est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJAC-CIO (Corse du Sud) sous le numéro

399.272.632.

Prix: QUATRE VINGT QUINZE MILLE EUROS (95.000,00 euros) s'appliquant en totalité aux éléments incorporels

Prise de possession à compter du 2 MAI 2011.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Charles SAN-TUCCI, notaire où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extra-judiciaire.

> Pour avis unique Me Charles SANTUCCI. Notaire Associé.

50

CSI

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 1500 euros Siège social : 78, Les Orangers Sotta (20146) 498 473 032 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2009, l'assemblée Générale extraordinaire des associés statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis - La Gérance.

RESILIATION DE LOCATION GERANCE

Le contrat de location gérance qui avait été consenti par acte SSP en date du 15.04.2010 à Pietracorbara par M. Joseph Constant, 20233 Pietracorbara, pour un fonds de commerce de restau-rant (GR), chambre d'hôtes saisonnier, à l'enseigne «Le Caraïbo», à M. Christian Villoresi, pour une durée de un an à compter du 15.04.2010 a pris fin par résiliation amiable en date du

52

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE De BASTIA

CHAMBRE DES REDRESSEMENTS **JUDICIAIRES**

LOI DE SAUVEGARDE DECRET DU 28/12/2005

EXTRAIT

Par jugement du 09 Mai 2011, le Tribunal prononce le redressement judiciaire à l'égard de : l'association les cavaliers du maquis ayant son siège social route de l'aéroclub 20240 - Ghisonaccia son représentant légal Madame Carine Levaray, demeurant à Morta à 20243 Prunelli di Fiumorbo.

Forme: Association Loi 1901

Activité : Aider les individus à se regrouper et leur permettre d'être les réels artisans de leur loisir, de leur activité quotidiennes.

Date de cessation des paiements : 9 mai 2011

Juge Commissaire :

Olivier SCHWEITZER, Juge commissaire titulaire et Michel HUBER Juge commissaire suppléant ;

Mandataire judiciaire : Maître de Moro Giafferi, BP 75, Immeuble U Boscu d'Oru, Bât. B, Pietranera, 20289 Bastia Cedex

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Mandataire Judiciaire.

Pour extrait : F/F le Greffier.

51

MP

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 1000 euros Siège social : Résidence du Golfe d'Ajaccio 15, Clos Les Mimosas - 20166 Porticcio

RECTIFICATIF

Dans la publicité du 06/05/2011, n°6363 :

Il fallait lire : Siège social : Résidence du Golfe d'Aiaccio 15. Clos Les Mimosas 20166 Porticcio.

En lieu et place : Siège social : Résidence du Diamant, Boulevard Lantivy 20000 Ajaccio.

Pour avis - La Gérance

57

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes

Dénomination : SARL LE PRESSOIR Forme: Société à Responsabilité Limitée Siège social: Route du Cap Quartier de Toga 20200 BASTIA

Objet : Restaurant, Pizzeria
Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous obiets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; La participation de la Société, par tous

moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Durée: 99 ans Capital: 1000 euro

Gérance : Mr. MARTINI Louis, demeurant 70, Route de la Corniche - Miomo -20200 SANTA MARIA DI LOTA, Immatriculation : Au RCS de Bastia.

Pour avis.



AVIS DE MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Correspondant : M. le Président du Conseil Exécutif

Collectivité Territoriale de Corse Service Commande Publique

22 Cours Grandval BP 215, F-20187 AJACCIO CEDEX. Tél: 0495516464. Fax: 0495516621.

Courriel: commande.publique@ct-corse.fr. Adresse internet: http://www.corse.fr

Type d'organisme : Région. Obiet du marché :

Transport Aller Retour et manutention des œuvres de l'exposition "Mare Nostrum

Les Corses et la Mer" Lieu d'exécution :

Caractéristiques principales :

Transport aller-retour et manutention des œuvres de l'exposition Mare Nostrum Les Corses et la Mer du 1er juillet au 30 décembre 2011 Prestations divisées en lots : Non.

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 12 (à compter de la notification du marché).

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux

textes qui les réglementent : Virement bancaire (Mandat administratif). Délai de paiement : 30 jours. Aucune avance n'est prévue. Le marché sera financé par les crédits inscrits au Budget de la

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Groupement solidaire

Unité monétaire utilisée : L'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Une lettre de candidature (modèle DC1) disponible gratuitement sur le site internet http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc1.rtf

La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement : (modèle DC2 disponible à l'adresse suivante

http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc2.rtf)
Si le candidat est en redressement judiciaire la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet

La déclaration dûment datée et signée que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales (art 46 du CMP). Il est toutefois recommandé aux entreprises de fournir directement, au lieu de la déclaration sur l'honneur, les attestations sociales et fiscales mentionnées à l'article 46 ou l'état annuel des certificats reçus (imprimé

Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat

Moyens en personnel et en matériel dont dispose le candidat Références de prestations analogues sur les trois dernières années, en précisant le chiffre d'affaire correspondant, exécutés en propre ou en participation par le presta-taire, et certifiés par le maître d'ouvrage ou le maître d'œuvre

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Valeur technique appréciée au vu du contenu du mémoire technique (40 %)

Prix (40 %)
Délai d'exécution (20 %)

Type de procédure : Procédure adaptée.

Délai de validité des offres :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité

adjudicatrice: 11S0157

Renseignements complémentaires :

Modalités de retrait des documents : Sous format électronique à l'adresse suivante

www.corse.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11 Mai 2011
Date limite de réception des offres : 25 Mai 2011 à 16.00 h
Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Collectivité Territoriale de Corse.

Correspondant: Collectivité Territoriale de Corse - Service courrier, Collectivité Territoriale de Corse Grandval BP 215, F-20187 AJACCIO CEDEX. Adresse internet: http://www.corse.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse.

Correspondant: Collectivité Territoriale de Corse, Collectivité Territoriale de Corse Service Commande Publique 22 Cours Grandval BP 215, F-20187 Ajaccio Cedex 1.

Tél: 0495516477. Fax: 0495516621. Courriel: commande.publique@ct-corse.fr
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse.

Correspondant : Collectivité Territoriale de Corse, Collectivité Territoriale de Corse, Collectivité Territoriale de Corse

Direction Culture Patrimoine Musée de la Corse La Citadelle, F-20250 Corté. Tél: 0495452542. Courriel: mj.iwanyk@musee-corse.com.

Tèl: 04 95 32 04 40

Fax: 04 95 32 02 38

l'Informateur Corse Nouvelle

peut se charger de vos insertions légales dans tous les départements de France....

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREALABLE A L'APPROBATION DU PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INCENDIE DE FORET DE LA COMMUNE DE FURIANI

1ère parution, Le Préfet de la Haute-Corse, informe qu'en exécution de son arrêté n° 2011131- 0001 en date du 11/05/2011, il sera procédé sur le territoire de la commune de Furiani, à une enquête publique préalable à l'approbation du Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt.

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bastia a désigné en tant que commissaire enquêteur **Monsieur Jean-Pierre MOMUS**, demeurant Villa Flodo 429, route supérieure de Cardo, 20200 Bastia.

Il se tiendra à la disposition du public à la **Mairie de Furiani** le : le mardi 7 juin 2011 de 9h00 à 12h00 le vendredi 17 juin 2011 de 9h00 à 12h00 le mercredi 29 juin 2011 de 14h00 à 17h00

En cas d'indisponibilité du commissaire enquêteur, le président du Tribunal Administratif de Bastia a désigné Madame Madeleine LANFRANCHI LEBLANC, attachée

Institut de Basta à designe Madarile Madeleine LANFANCHI LEBLANC, attachée territoriale, demeurant U Pianu 20242 Vezzani comme commissaire suppléant. Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la Mairie de Furiani du 30 mai au 29 juin 2011 inclus. Pendant la durée de l'enquête, toutes les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête aux horaires d'ouverture habituels de la mairie, ou adressées par écrit au commissaire enquêteur qui les joindra au registre d'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront adressées à Mon-sieur le Président du Tribunal Adminsitratif de Bastia et seront tenues à la disposition du public pendant un an à la Mairie de Furiani et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Haute-Corse.

COMMUNE DE ROGLIANO

AVIS D'ATTRIBUTION

Nom et adresse de la collectivité qui a passé le marché :

Commune de Rogliano

Objet du marché :

Dragage d'entretien du Port de plaisance de Macinaggio Avis d'appel public à la concurrence

29 Mars 2011 paru dans l'informateur corse le 1er Avril 2011

Nom du titulaire du marché :

Corse Travaux Maritime - RN 193 20290 Borgo

Montant total du marché : 135.000 euros TTC Date d'attribution du marché : 10 Mai 2011

Date d'envol du présent avis à la publication : 10 mai 2011

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION **DU PAYS AJACCIEN**

AVIS AU PUBLIC

La communauté d'agglomération du pays ajaccien informe le public des arrêtés préfectoraux n° 2010354-001 en date du 20 décembre 2011 et n° 2011116-0007 en date du 26 avril 2011 portant respectivement approbation de la convention de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports en vue de l'installation d'un émissaire de rejet en mer des eaux traitées de la station l'épuration de Campo Dell'Oro sur la commune d'Ajaccio et de son avenant n°1. Les arrêtés d'approbation, la convention et l'avenant n° 1 à la convention sont

consultables en préfecture.

Dans un délai de deux mois à compter du présent avis, les arrêtés portant approbation de cette concession d'utilisation du domaine public maritime pevent faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le préfet de Corse, préfet de la Corse du Sud soit contentieux auprès de Monsieur le président du tribunal administratif de



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N°11S0101

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité Territoriale de Corse - 22, Cours Grandval - BP 215 20187 Ajaccio Cedex Tel : 04 95 51 64 64 - Fax : 04 95 51 66 21 adresse internet: http://www.oorse.fr

Objet du nmarché : RN 198 Aménagements de sécurité - Commune de SANTA MARIA POGGIO

Classification CPV : 71300000-1 service d'Ingénierie Lieu d'exécution : Commune de SANTA MARIA POGGIO

Caractéristiques principales : missions de base : Avant-projet, Projet missions complémentaires : Etude hydraulique, Elaboration du dossier Loi sur l'eau, Elaboration du dossier de DUP, Elaboration du dossier de consultation des entreprises

Forme du marché : Marché Public de prestations intellectuelles - Maîtrise d'œuvre lot unique sans options ni variantes. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques.

rorme juridique que devra revetir le groupement d'operateurs economiques, attributaire du marché : Solidaire

Modalités de paiement : Virement bancaire, Délai de paiement : 30 jours, Avance, Prix révisables - Modalités de financement : 100% CTC

Délais d'exécution : à compter de l'ordre de service

Avant-projet (AVP) : 2 mois Projet (PRO) : 1 mois

Etude hydraulique (HYDR): 1 mois

Elaboration du dossier « Loi sur l'eau »(DLE) : 1 mois Elaboration du dossier de DUP (DUP) : 2 mois Elaboration du dossier de consultation des entreprises (DCE) : 1 mois

Langue pouvant être utilisées dans l'offre : français

Unité monétaire utilisée : l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Pour le candidat ainsi que ses éventuels cotraitants et sous-traitants :

Une lettre de candidature (modèle DC1) disponible gratuitement sur le site internet http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc1.rtf

La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (modèle DC2 - disponible à l'adresse suivante :

http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc2.rtf
Si le candidat est en redressement judiciaire la copie du (ou des) jugement(s) pro La déclaration dûment datée et signée que le candidat a satisfait aux obligations fis-

cales et sociales (art 46 du CMP). Il est toutefois recommandé aux entreprises de four-nir directement, au lieu de la déclaration sur l'honneur, les attestations sociales et fiscales mentionnées à l'article 46 ou l'état annuel des certificats reçus (imprimé NOTI2). Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat. Les références de prestations analogues sur les trois dernières années (auprès d'autres collectivités et en particulier, auprès d'autres régions), en précisant le chiffre d'affaire correspondant exécutés en propre ou en participation par le prestataire, et certifiés par le maître d'ouvrage ou le maître d'œuvre.

Le pouvoir adjudicateur ne s'interdira pas d'examiner et de retenir, si les conditions requises sont remplies, une candidature dont les références et le chiffre d'affaire

porteraient sur moins de trois années. Les moyens en personnel et en matériel dont dispose le candidat.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

Prix (pondération : 40)
 Valeur technique - études équivalentes (pondération : 30)

3. Valeur technique - moyens humains et matériels (pondération : 30)

Type de procédure : Procédure adaptée article 26-II-2 du code des Marchés

Délai minimum de validité des offres : 120 j à compter de la date limite de récep-

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratifs et techniques peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse - Direction des routes - Service des études et investissements routiers 8 Bd. Benoite Danesi -20411 BASTIA CEDEX 9 - Téléphone : 04 95 34 86 29 • Fax : 04 95 31 29 58 Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Modalités de retrait des documents : sous format papier à l'adresse indiquée ci-des-sus ou sous format électronique sur le profil acheteur de la CTC, accessible depuis le site internet: www.corse.fr - Rubrique : Services en ligne - Marchés Publics Conditions de remise des offres : Conformément à l'article 56-1 du Code des

Marchés Publics le pouvoir adjudicateur choisit le mode de transmission sur support papier. Les candidats transmettent leur proposition sous pli cacheté portant la mention suivante : « Affaire n°11S0101 - RN 198 Aménagements de sécurité Commune de SANTA MARIA POGGIO - NE PAS OUVRIR ».

L'enveloppe contient les justificatifs de candidature visés à l'article 44 du Code des Marchés Publics, à l'article 45 du Code des Marchés Publics et au règlement de la consultation, ainsi que les éléments relatifs à l'offre.

Les plis devront être remis contre récépissé ou envoyés par la poste par pli recommandé avec avis de réception à l'adresse ci-dessous :

Collectivité Territoriale de Corse - Service Courrier

22 Cours Grandval BP 215 - 20187 AJACCIO Cedex 1

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées au présent

règlement de la consultation ainsi que ceux parvenus sous enveloppe sans mention ou non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur.

Le pouvoir adjudicateur n'accepte pas le dépôt des plis par voie électronique.

Instance chargée des procédures de recours:

Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex

Organe chargé des procédures de médiation: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges, bd Paul Peytral, F.13282 Marseille Cedex 20.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant

l'introduction des recours : Collectivité Territoriale de Corse, Direction des Affaires Juridiques, 22 Cours Grandval, B.P.215, F-20187 Ajaccio Cedex 1.

Date d'envoi à la publication : mercredi 11 mai 2011

Date limite de remise des offres : vendredi 17 juin 2011 à 16 heures 00



62

Christine SECONDI

Avocat - 15 bd de Gaulle 20200 Bastia Tél : 04 95 31 16 71 - Fax : 04 95 34 15 52

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 1er mai 2011, enregistré à la Recette des impôts de Bastia, le 6 mai 2011, sous le bordereau n° 2011/509, case n° sous le bordereau n° 2017/309, case n° 2, extrait 1353. Monsieur Stéphane GIUDICELLI, né le 5 juin 1974 à Bastia, demeurant 20240 SOLARO lieu-dit NERUCCIO, a donné en location gérance à la S.A.R.L A VOLTA dont le siège social est fixé à 20240 GHISONACCIA, 735 Avenue du 9 septembre en cours de formation et d'immatriculation au Registre du RCS de BASTIA, agissant en la personne de ses cogérants Messieurs Ghjuvan Ghjiseppu SISTI et Rémi PAOLINI, son fonds de commerce de vente de crêperie cave à vin où est exploité également l'activité de débit de boissons de IV catégorie, sis à 20240 GHISONACCIA 735 Avenue du 9 Septembre, pour lequel il est identifié sous le numéro RCS Bastia 397 978 453 n° de castion 2006 A 160 pour une durée. de gestion 2006 A 160, pour une durée de 12 mois à compter du 1er mai 2011 pour se terminer le 30 avril 2012

Pour unique insertion.

67

a cippata SARL au capital de 7622.45 euros. domaine d'agnone VERGHIA 20138 coti chiavari. RCS ajaccio 398839928 . A compter A.G.E du 11-05-2011: Dissolution anticipée et mise en iquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation : GALEANI JEAN JOSEPH, DOMAINE D'AGNONE, 20138 COTI CHIAVARI. Siège liquidation : siège social. Mention au RCS ajaccio.

63

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

Par ordonnance de Madame le Président du Tribunal de Grande Instance de Bastia en date du 21 avril 2010, Mon-sieur Jean Loup MATELLI, demeurant 64 route de San Martino à Pietranera. 20200 BASTIA, en qualité d'Administra-teur provisoire de la SCI «Le Rocher», immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 8745 9502 0661

L'Administrateur.



49

Nino PARRAVICINI

Avocat au Barreau de Nice 1, rue Foncet - 06000 Nice

AVIS DE TRANSFERT **DE SIEGE**

Aux termes d'une assemblée générale en date du 17 février 2011, la société CORSICA BIO, SARL au capital de 25.800 euros immatriculée au Draguignan sous le n° D 514 991 892 dont le siège social était sis Plan Oriental RD 562 à 83440 MONTAUROUX a procédé au changement de son siege social qui est désormais fixé en Corse 2B, c/o BUROACTIF, 16, Les Hauts de Chiurlinu, à 20620 Biguglia.

L'article 4 des statuts a été modifié en ce sens.

Pour unique insertion.

23

CHANGEMENT DE NOM

Mme BABIN-DAMANA épouse RUBY (Michèle), née le 9 décembre 1963 à Pointe Noire (Congo), demeurant Lieu-dit Nodo à Serra di Fiumorbo, (Haute-Corse), dépose une requête auprès du tuer à son nom patronymique celui de BABIN. Garde des Sceaux à l'effet de substi-

17

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Bastia du 11/05/2011, il a été constitué une EURL présentant les caractéris-

Forme: Entreprise Unipersonnelle à

Responsabilité Limitée

Dénomination: SARL VASL

Siège: Venzolasca (Hte-Corse), Plaine de Venzolasca, Lieu-dit Pinaculio

Objet : La société a pour objet : «Tous travaux de bâtiment, tous corps de métiers, travaux immobiliers, maçon-nerie gros oeuvre, tous travaux de second oeuvre affairant au cadre bâti privé ou collectif».

Durée : 99 ans à/c de son immatriculation au RCS de Bastia

Capital: 500,00 euros Gérant: M. Albertini Etienne, demeurant Folelli (20213), Plaine de Venzolasca, Lieu-dit Pinaculio

Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis,

69

DEPARTEMENT DE HAUTE CORSE

COMMUNE DE TAGLIO-ISOLACCIO 20230 TAGLIO-ISOLACCIO

ARRÊTE DU 03/05/2011

PRESCRIVANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

1ère insertion.

Le Maire de TAGLIO-ISOLACCIO,

ARRÊTE

Il sera procédé à une enquête publique sur la modification du P.O.S de la commune de TAGLIO-ISOLACCIO, dans les zones UF et NB, concernant les lieux MAGHIESE, SAN PIOVANACCIO, TERRA ROSSA, FICAJOLE mant l'obligation de toitures à deux pentes, laissant le libre choix aux futurs constructeurs.

Constructeurs.

L'enquête publique se déroulera du Lundi 06/06/2011 à 14h au Vendredi 08/07/2011 à, 17h à la Mairie Annexe de TAGLIO-ISOLACCIO - 20230.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification des zones UF et NB du P.O.S et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante :

* MAIRIE ANNEXE DE TAGLIO-ISOLACCIO - 20230 TAGLIO-ISOLACCIO

Le Commissaire-Enquêteur recevra le public les :
- Lundi 06/06/2011 de 14h à 17h à la Mairie Annexe ;
- Vendredi 08/07/2011 de 14h à 17h à la Mairie Annexe ;



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Correspondant : M. le Président du Conseil Exécutif 22 Cours Grandval BP 215 20187 Ajaccio cedex 1

Type d'organisme : Région

pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.

Obiet du marché :

Conception et réalisation de la campagne de communication muséale régionale 2011 Type de service : 15. Services de publication et d'impression.

Classification CPV:
Objet principal: 79341400. Lieu d'exécution : Corse Code NUTS FR83.

L'avis implique : L'établissement d'un accord-cadre. Informations sur l'accord-cadre : Un seul opérateur.

Caractéristiques principales : Conception et réalisation de la campagne de communication muséale régionale 2011 Conception et réalisation d'une campagne de communication de promotion du réseau régional des musées de Corse

Options: Non.

Des variantes seront-elles prises en compte : Non. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés

publics de l'OMC : Oui.

Prestations divisées en lots : Oui.

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots. Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée en mois : 13 (à compter de la notification du marché).

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Virement bancaire (Mandat administratif). Délai de paiement : 30 jours. Une avance est prévue (taux de 5,00%). Le marché sera financé par les crédits inscrits au Budget de la CTC. Forme du prix : ferme Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Groupement solidaire

Langue(s) pouvant être utilisée : (1 jouro).

La prétaire utilisée : (1 jouro).

Unité monétaire utilisée : l'euro

Conditions de participation
Critères de sélection des candidatures :
Capacités professionnelles Capacités techniques Références similaires et le chiffre d'affaire pour les trois dernières années

Marchés réservés : Non.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation : Non. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Candidats :

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Tonction des criteres enonces ci-dessous avec leur ponderation.

Lot n° 01 Créativité et qualité esthétique appréciées au regard des ébauches de prémaquettes et de l'argumentaire de campagne (60 %)

Lot n° 01 Prix des prestations (40 %)

Lot n° 02 Créativité et qualité esthétique appréciées au regard de l'ébauche de pré-

maquette et des moyens mis en oeuvre pour la déclinaison web, et du planning de réalisation (60 %)

Lot n° 02 Prix des prestations (40 %)
Lot n° 03 Capacité technique de l'entreprise analysée au regard des échantillons d'impression, de façonnage et de la qualité du papier fournis (60 %) Lot n° 03 Prix des prestations (40 %)

Lot n° 04 Valeur technique appréciée au regard de la qualité méthodologique du mémoire présenté (60 %)
Lot n° 04 Prix des prestations (40 %)

Lot n° 05 Capacité technique d'achats d'espaces publicitaires appréciée au regard des préconisations du Plan médias, du budget et des plannings de réalisation (60 %) Lot n° 05 Prix des prestations (40 %) Une enchère électronique sera effectuée : Non.

Type de procédure : Procédure adaptée.

Date limite de remise des offres : 26 mai 2011 à 12h00.

Délai de validité des offres :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 11S0144.

Renseignements complémentaires : Modalités de retrait des documents : sous format papier à l'adresse indiquée ou

sous format électronique sur le site internet de la collectivité

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11 mai 2011

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Correspondant : Collectivité Territoriale de Corse - Service courrier, Collectivité Territoriale de Corse Service Courrier 22 Cours Grandval BP 215 , F-20187 AJACCIO CEDEX. Adresse internet: http://www.corse.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse Service commande publique 22, cours

Grandval BP 215, F-20187 AJACCIO CEDEX 1. Tél: 0495516428. Fax: 0495516621.

Courriel: commande.publique@ct-corse.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus: Collectivité Territoriale de Corse Service de la Communication 22, cours Grandval BP 215, F-20187 AJACCIO CEDEX 1. Tél: 0495516526. Fax: 0495516460. Courriel: communication@ct-corse.fr

Adresse auprès de laquelle les documents complémentaires peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse Service de la Communication 22, cours Grandval BP 215, F-20187 AJACCIO CEDEX 1. Courriel: commande.publique@ct-corse.fr. Adresse internet: http://www.corse.fr

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montepiano, F-20407 Bastia Cedex1
Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges, Bd Paul Peytral , F-13282 Marseille

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Collectivité Territoriale de Corse, Direction Juridique et Commande Publique 22 Cours Grandval BP 215 , F-20187 Ajaccio Cedex 1

Renseignements relatifs aux lots :

Conception de la campagne de communication muséale régionale et d'un évènementiel **Objet principal :** 79341400. - Mini : 10.000.00 / Maxi : 40.000.00

Déclinaison de la campagne sur les supports de communication, organisation de l'évè-

nementiel **Objet principal :** 79341400. - Mini : 12.500.00 / Maxi : 50.000.00

Impression et livraison des supports de communication

Objet principal: 79800000. - Mini: 7.500.00 / Maxi: 30.000.00

Organisation des relations presse et d'un voyage de presse **Objet principal :** 79341000.

Conseil média et achats d'espaces publicitaires
Objet principal : 79341000. - Mini : 7.500.00 / Maxi : 30.000.00

Eléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP: 11S0144

Classification des produits :

Services fournis principalement aux entreprises

64

SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE ARTISANALE DE LA REGION CORSE « SOCAMA REGION CORSE »

Société Coopérative de caution mutuelle à capital variable régie par la Loi du 13 mars 1917 et l'ensemble des textes relatifs au cautionnement mutuel et aux établissements de crédit, inscrite par la Chambre Syndicale des Banques Populaires sous le N° A 453 et agrée collectivement par le comité des établissements de crédit (décret du 25 juin 1993)

Siège social : 6, Avenue Antoine sérafini - 20000 Ajaccio - RCS Ajaccio : 300 189 420

Les sociétaires de la Société de Caution Mutuelle Artisanale de la Région Corse sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 31 mai 2011 à partir de 11h à :

l'Agence Banque Populaire Provençale et Corse de CORTE

- A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
 Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la gestion et les résultats de l'exercice 2010 et Rapport Général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L.225-38 du Code de Commerce et approbation desdites conventions;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
 Affectation du résulat de l'exercice 2010 ;
- Quitus au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes;
 Fixation du plafond des engagements assurés par la SOCAMA;
 Fixation du montant à approvisionner pour crédit échus;
 Constatation du capital social au 31 décembre 2010;

- Fixation du montant global de l'indemnité de présence allouée au Conseil d'Administration
- Rémunération du Commissaire aux comptes ;
- Pouvoirs en vue d'effectuer toutes les formalités de publicité et autres prescrites par la Loi

Des formules de procuaration peuvent être adressées aux sociétaires sur demande faite au siège social de la société.

Le Conseil d'Administration.

COMMUNE DE SANTO PIETRO DI TENDA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCÉDURE ADAPTÉE

- 1. Dénomination, adresse et N° de téléphone de la collectivité qui passe le marché : Commune de SANTO PIETRO DI TENDA - Mairie 20246 Santo Pietro di Tenda - Tél : 04.95.37.70.70 - Fax : 04.95.37.71.87
- 2. Mode de passation : Procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics).
- 3. Objet du marché : Fourniture et pose de compteurs généraux de production et de leurs équipements hydrauliques connexes
- 4. Date pévisionnelle de commencement des travaux : 15 juin 2011 5. Délai d'exécution : 1 mois

- 5. Délai de validité des offres : Quatre vingt dix jours.
 7. Date limite de remise des offres : 28 mai 2011 en Mairie de Santo Pietro di Tenda à 12h00

Date d'envol de l'avis d'appel public à la concurrence à la publication : 10 mai

Le Maire.

1 AN = 42 EUROS

Abonnez-A l'Informateur **Corse Nouvelle**

6 MOIS = 32 EUROS

Dessins de presse à la Une au Musée de Bastia

Après New-York, Jérusalem, Genève et Rome, l'exposition « Libérons les crayons » fait escale à Bastia du 9 juin au 29 août. Plus de 140 dessins de presse internationaux et corses seront ainsi exposés au Musée de la Ville, durant l'été.

ette première rencontre réunissant des dessinateurs de presse du monde entier (palestiniens, turcs, basques, etc.) et des dessinateurs de l'île (Batti, Frédéric Federzoni, Nino, etc.) est organisée par l'association Cartooning for Peace-Bastia. créée en avril 2010 et présidée par Dominique Demartini. L'objectif de celle-ci, en partenariat avec la fondation du dessinateur Plantu, Cartooning for Peace, est de confronter les opinions et d'ouvrir le débat d'idées grâce aux dessins, «Les caricatures sont une manifestation de la liberté d'expression tout en évitant la censure et les interdits». commente Dominique Demartini. En effet derrière chaque dessin se cache un message, un sens et une vision particulière. L'image a également la force de pouvoir toucher un large public. Comme le souligne Dominique Demartini, «le dessin est un langage universel». L'impact est d'autant plus fort que l'image touche directement l'inconscient du spectateur-lecteur.

«Libérons les cravons» constitue donc une réelle opportunité d'aborder des thèmes généraux comme le droit des femmes, le racisme, l'écologie, le nationalisme et surtout de pouvoir communiquer autrement sur la Corse. En effet, une partie de l'exposition sera exclusivement consacrée à la culture corse, à la politique, avec de nombreuses caricatures des hommes politiques insulaires, et elle s'attaquera aux clichés qui collent à l'île et à ses habitants. Des conférences seront également organisées le samedi 11 juin sur les thèmes suivants : «Médias et clichés» et «Caricatures» : dérapages contrôlés. Elles serons suivies d'une séance de dédicaces et d'un apéritif pour un échange convivial entre le public et les dessinateurs.

Cartooning for Peace-Bastia entend évidemment donner une suite à cet événement afin, selon les mots de la présidente, de *«pérenniser l'avenir de la caricature en Corse et dans le bassin méditerranéen»*. Pour y parvenir, ses membres veulent développer les partenariats



Dominique De Martini

et leur intervention dans les écoles, en organisant des stages de dessin notamment, et au sein de l'**Université de Cort**e afin d'exploiter au maximum le potentiel graphique insulaire. L'odyssée de **Cartooning for Peace-Bastia** ne fait donc que commencer.



RENDEZ-VOUS BASTIAIS -

Samedi 14 mai : Nuit européenne des Musées
Lors de la 6ème édition de la nuit européenne des
musées, les associations bastiaises Art Mouv,
Zone Libre et Open Danse investiront le Palais
des Gouverneurs à travers des installations
vidéos et sonores, des performances et un spectacle qui mettront en perspective les volumes du

bâtiment et les œuvres du Musée de Bastia.

Ouverture gratuite des salles de 10h à 22h. De 22h à 23h30, spectacle gratuit dans la cour du **Musée de Bastia**.

Renseignements complémentaires : Marie-Hélène GIULY, Responsable du Service des Publics, Musée de Bastia, 04 95 31 09 12.

Dimanche 15 mai : 10h30 : Inauguration du nouvel Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération de Bastia – Place St Nicolas.

Lundi 16 mai : de 9h00 à 12h : ouverture de l'enquête publique sur les projets d'aménagement du quartier Fort Lacroix – Palais de Justice. Réception Mairie de Bastia, avenue P. Giudicelli.

Lundi 23 mai : 17h30 : conseil municipal à l'hôtel de ville.

Expositions : Jusqu'au 15 mai : exposition temporaire sur le «Retable de San Nicolao» au musée de Bastia. Renseignements : 04 95 31 09

Jusqu'au 27 mai : *«Exposition de peintures de Monsieur Ange Lari»* à la maison des quartiers Sud, rue Saint-Exupéry. Renseignements : 04 95 55 09 11/12.

Jusqu'au 10 juin 2011 : photographies de «Bastia à la Belle Epoque , Maison du Centre Ancien (entrée libre).

■ Le samedi 14 mai 2011, à partir de 14h30, à la Maison des Associations, Rue Saint-Angelo, à Bastia, le Comité de Bastia du Secours Populaire Français tiendra son Assemblée Générale annuelle.

PAR S.D.

Il était une fois Bastia

Depuis le mois dernier, les Légendines, organisées par l'Office de Tourisme de Bastia, ont repris et offrent aux touristes et aux curieux une visite insolite de la ville chaque mardi à 17 heures.

astia a reçu le célèbre label de Ville d'Art et d'Histoire dans les années 2000. Mais, aux yeux du grand public, cette distinction peut vite être mal perçue car souvent elle se traduit par des visites très techniques, pointues et peu vivantes. Josian Calloni, directeur adjoint de l'Office de Tourisme, a donc décidé d'innover en proposant une visite insolite de la ville : les Légendines. Son but est audacieux : arriver à «faire digérer ce patrimoine aux plus novices et attirer un large public». Josian Calloni a donc commencé par tester son projet auprès des professionnels : les guides conférenciers. Tous ont été séduits par cette démarche innovante. Le patrimoine bastiais est dorénavant envisagé comme le théâtre d'histoires curieuses, de faits insolites, de légendes locales et de traditions. L'auditoire est transporté à travers le miroir du temps et du réel à la poursuite des rois, des Saints, des confréries, etc. La visite est prolongée par un concert de polyphonies corses dans une des plus belles églises de la Citadelle et une dégustation de produits corses à Corsica Colis. Il y en a donc pour tous les âges et pour tous les goûts ! L'Office de Tourisme propose aux plus curieux un guide «Histoires, Légendes et Sortilèges du Pays Bastiais», vendu 3 euros, dont le deuxième tome paraîtra bientôt. Josian Calloni a réussi son pari puisque l'année dernière les Légendines ont connu un vif succès et cette deuxième édition, débutée le mois dernier, semble bien

Informations pratiques Les Légendines, chaque mardi à 17 heures (2h30 de visite), 15 euros et gratuit pour les moins de 12 ans.

Denis Tillinac : le catholicisme de A à Z

Journaliste, éditeur, écrivain, auteur de plus d'une trentaine d'essais et de romans, Denis Tillinac publie, à la veille de ses 64 ans, l'ouvrage qu'il considère comme le plus important de son œuvre, «Le Dictionnaire Amoureux du Catholicisme» aux éditions Plon.

e l'Agneau de Dieu aux Zouaves Pontificaux, des Cisterciens aux missionnaires, de l'église paroissiale au Vatican, l'auteur parcourt, en 628 pages et 110 paragraphes, l'abécédaire du catholicisme et de la Foi. Un panorama exhaustif chargé d'Histoire, d'émotion, de nostalgie et d'espoir, permettant à Denis Tillinac d'affirmer, avec force, son amour du catholicisme, sa foi en Dieu qui, écrit-il, a donné un sens à sa vie et nourri la civilisation occidentale.

Catholique respectueux des autres religions

«J'appartiens à l'église catholique, apostolique et romaine, affirme Denis Tillinac dès l'introduction de son dictionnaire. C'est un privilège qui me comble, m'oblige. Je lui dois ma façon de prier, de poétiser, de rêver, d'espérer, de douter.» Ce privilège qui appartient à tous les occidentaux et constitue leur héritage - soit vingt siècles de catholicité - n'incite pas Denis Tillinac à mépriser les autres religions, bien au contraire : «J'ai du respect pour toute piété, écrit-il, pourvu qu'elle soit sincère. Je ne jette pas d'anathème sur le Judaïsme, l'Islam, ni sur les sagesses issues de l'Hindouisme ou du Bouddhisme». Voici pourquoi il souscrit entièrement au dialogue interreligieux préconisé par le Concile Vatican II.

Catholique nostalgique de la Foi de son enfance

Fidèle de base, catho du genre anachronique, comme il se définit lui-même, **Denis**

Tillinac ne dissimule pas sa nostalgie pour le catholicisme de son enfance : «Un prêtre ensoutané de noir m'a baptisé dans la Foi, un archevêque m'a confirmé dans cette Foi, j'ai servi la messe, j'ai connu les vêpres du dimanche après midi, le Chemin de Croix du Vendredi Saint, j'ai chanté à la Pentecôte le Veni Creator, mon hymne préféré, sans oublier Noël, avec sa messe de minuit et son «Il est né le Divin Enfant». Ce catholicisme là m'a bercé, m'a vertébré».

Cette nostalgie, chère au cœur de l'auteur, lui inspire de belles images poétiques. Comment ne pas partager son émotion lorsqu'il évoque «les clochers qui se profilent au détour d'une route de campagne ou d'une rue» : «C'est l'inscription entre terre et ciel d'une civilisation. Son point d'ancrage, sa mémoire. Leur emprise sur l'espace reflète un art de vivre, de penser, de rêver, de prier, de mourir qui n'a plus cours. Grâce au ciel, des clochers ont hissé leur col loin de l'occident et, partout où j'en vois poindre, je suis un peu chez moi. L'aventure de l'Eglise continue, c'est l'essentiel ».

Confiant en l'avenir de l'Eglise

Si **Denis Tillinac** s'émeut de constater que l'Occident, sans son **Eglis**e, a perdu son âme «en secrétant à la hâte des divinités éphémères, stars du football ou du show business, pitres télévisuels, gourous d'un Orient de brocante», il se réjouit de voir l'**Eglise** aborder les vingt siècles à venir avec la fraîcheur de ses débuts et cela en

Denis Tillinac

Dictionnaire amoureux
du Catholicisme

dépit de la crise des vocations ou du recyclage des lieux de culte en sites touristiques. «Nul ne peut contester, en effet, que partout où elle continue d'exercer quelque influence, l'Eglise prend le parti des humbles, des persécutés, milite pour la paix où le sang coule et dénonce l'injustice là où elle insulte la dignité des hommes».

Dans cette période de crise, de déchirement, de pertes de repères, comme cela fait du bien de lire le *«Dictionnaire Amoureux du Catholicisme»* de Denis Tillinac! Un ouvrage qui tombe à point nommé au lendemain de la béatification de Jean-Paul II qui savait si bien dialoguer avec les jeunes. N'ayez pas peur! Avec talent, avec panache, Denis Tillinac reprend, à sa manière, cette très belle devise.

Corsica Ad Extra —

Lili-Suzzoni expose « Il était autrefois... »

Au Grand Marché d'Art Contemporain, Paris-Bastille, du 1er au 5 juin, Stand 541

Les thèmes

En Corse : villages, coins de villages, citadelles ... et un volet "souvenirs", lequel par une inspiration directement puisée dans cette mémoire du passé est un clin d'œil à l'enfance, à l'univers des jeux, à des activités de la vie quotidienne ou encore à des objets utilitaires du passé... Entre rêve et réalité, entre figuration et abstraction, des représentations qui symbolisent et soulignent des moments de vie d'autrefois.



La technique

La technique est mixte : traitement à l'huile, travail au couteau et insertion de divers matériaux sur support toile, vieux bois, papier marouflé ou ardoise. Au total, une cinquantaine d'œuvres, grands, moyens et petits formats qui ont été créées depuis 2010. Un aperçu de cet ensemble est visible à partir du nouveau site : http://lili-suzzoni-site2.monsite-orange.fr/

Si vous souhaitez visiter ce Salon GMAC de juin vous pouvez télécharger une invitation gratuite directement : www.joel-garcia-organisation.fr

La Costa Verde soutient la Via Romana

L'association Via Romana, organisatrice de l'événement sportif du trail du même nom compte deux nouveaux partenaires de choix dans la promotion de sa manifestation.



L'Office de Tourisme et la Communauté de Communes de la Costa Verde, partenaires de la Via Romana

ne symbolique forte autour de l'action médiatique dont devraient bénéficier les deux structures. C'est-à-dire que chaque association s'engage à faire figurer le logo du partenaire dans l'affichage, la promotion de toutes les manifestations organisées.

L'Office de tourisme de la Costa Verde sera donc un relais appréciable pour cette course dont la notoriété va grandissant, surtout si l'on considère la prochaine dimension territoriale de l'office de tourisme dans l'optique de son passage en Pôle intégrant les territoires de la Casinca et l'Orezza Alesani.

L'Office de Tourisme de Costa Verde est d'ailleurs en train d'explorer, de répertorier et d'élargir un nouveau catalogue d'animations et de rendezvous aptes à séduire les professionnels du tourisme. Des projets concernant la culture, le VTT, les pistes pédestres et cyclables, sont à l'étude. Et parce qu'une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, le président de la Via

Romana Raphael Papi a également reçu le soutien de la Communauté de Communes, par la voix de Maurice Chiaramonti, vice-président délégué aux sports, qui a proposé une aide symbolique à la manifestation sous la forme d'une dotation de coupe. Aide qui pourrait être plus conséquente à l'avenir lors de la définition des territoires nouveaux.

Une vraie bouffée d'oxygène pour la belle course de la **Via Romana**, qui n'a pas fini de séduire et de fédérer partenaires et institutions.

A noter d'ores et déjà que l'édition 2011 de la **Via Romana** aura lieu le dimanche 31 juillet. Pour cette XI^{ème} édition, le départ des courses 40km et 62km sera donné à 6h30 du matin au village de **Carpineto**.

Le départ de la course 21km sera donné 3h plus tard (9h30), toujours au village de **Carpineto**.

Pour en savoir plus, consulter le site internet www.trail-viaromana.com

Vagabondage

Cap au Sud Le Sud, déjà un rêve... Demandez à des milliers de personnes quelle est leur destination préférée. La réponse fuse : Cap au Sud. Bien sûr : le soleil, la mer et sa côte qualifiée d'azur. Pour nous, ce sont ces garçons et filles qui ont marqué leur région grâce à leur personnalité et leur talent : César Filippi, les Titi et Antoine Lantieri, les Jules Filipeddu, les Castelli, les Vincent Panzani, les Jean-Marc Michel et tant d'autres, tous amoureux fous de leur région. Vue faramineuse sur Santa Giulia et son lagon d'un vert unique qui vit l'un des tous premiers clubs de vacances de l'île avec le fameux «Polynésie», géré par ce grand personnage qu'était Jacquot Panzani! Et Porto-Vecchio ou, intelligemment, on a ouvert une déviation pour rallier le grand sud, notamment Bonifacio, symbole de l'été en Corse!

Bunifaziu. Et non «Bonifaccccio», comme le prononcent certains présentateurs-télé qui veulent, bêtement, faire croire «qu'ils savent». L'un des sites les plus pittoresques du monde, si ce n'est le plus curieux : falaises étonnantes et crayeuses, promontoire sur une mer bleue qui s'en va mourir sur la Gallura sarde. Point stratégique, sorte de Navarrone ou de Gibraltar corse d'où l'on voit les vedettes transporter les touristes pour qu'ils s'émerveillent de l'escalier du roi d'Aragon ou du fameux tapis oriental.

Bunifaziu et sa Tunnara où le regretté Marco Nicolai vous recevait comme un Seigneur.

Et son île de Cavallo que j'ai connue paradisiaque lorsqu'il y avait à peine six constructions et que mon ami Jeannot Manuda y régnait en maître. Cavallo, aujourd'hui défigurée par ses marinas.

Bunifaziu que tout touriste débarquant en Corse veut visiter et que, généralement, il visite.
Le Sud, mot magique qui fait rêver...
Où vas-tu en vacances ? «Je descends dans le Sud». On lance la phrase comme une victoire, un peu comme si on allait conquérir le soleil!

Chez nous, dès le mot lâché, on voit Porto-Vecchio et bien sûr Bonifacio. Porto-Vecchio, la Cité du Sel, sans aucun doute, la ville corse qui a connu la plus grande expansion grâce à ses trésors qui ont attiré continentaux et étrangers. Comment ne pas rêver devant Cala-Rossa, San-Cipriano, Pinarello, Marina di Fiori, Arazzo, Bocca di Fiori, Palombaggia, sites enchanteurs ? Et comment ne pas parler de ces constructeurs que sont les Marcellesi, Toussaint Canarelli, Olivieri, véritables pionniers ?

Toussaint LENZIANI

L'Informateur Corse Nouvelle est allé à la rencontre de deux acteurs-clé de la scène culturelle insulaire : Antoine-Marie Graziani, historien et universitaire connu depuis plusieurs années pour ses publications qui, aussi, «remuent» tout ce qui se pense dans l'agitation de notre île; et Alain Piazzola, qui a donné son nom à la maison d'édition ajaccienne dont les titres font « nouveau », et, disonsle, avec d'autres, preuve d'audace. A les écouter, on comprend mieux certains enjeux. Tous deux étaient invités il y a peu à Bastia, sur la scène du Théâtre Alibi, pour un café littéraire consacré à la littérature italienne, organisé par A Musa Nostra(amusanostra@gmail.com).

Antoine-Marie Graziani, historien



► Vous venez de publier un ouvrage sur l'histoire de Gênes, aux Editions Tallandier, remarqué et attendu. Faut-il être corse pour s'intéresser encore à Gênes?

Non. D'ailleurs, pas plus corse que génois pour parler de Gênes. Il faut s'intéresser à l'histoire, complexe, très riche, d'une cité qui a été longtemps la plus riche du monde occidental, comme nous le rappelle Fernand Braudel. C'est une cité particulière, mais qui a pour défaut principal, malgré une architecture magnifique, de ne pas avoir l'aura de Florence ou de Venise. C'est une cité exceptionnelle mais qui est surtout réputée pour ses banques et on ne visite pas une banque. C'est de plus un port en continuelle mutation, au centre de la Méditerranée, et dont les habitants qui paraissent en perpétuel mouvement ne cessent d'inventer des solutions aux problèmes qui se présentent à eux. Mais aussi l'ouverture sur Milan et Turin, sur la plaine du Pô et au-delà, plus tard vers l'Allemagne et la Suisse. Son influence est déterminante au Moyen-Age et capitalistiquement parlant, puisque les Génois ont inventé des pans entiers du capitalisme moderne, jusqu'au XVIIIe siècle. Tout en demeurant en retrait dès 1528, politiquement parlant, en étant obligé de composer avec les nouveaux Etats, l'Espagne, la France, l'Angleterre. Et puis c'est encore le grand port de la nouvelle Italie, issue du Risorgimento, grâce à l'œuvre de Cavour. Et ce port continue à peser lourd, et en tout cas plus que Marseille, dont l'essentiel du fret est composé par les hydrocarbures.

▶ Et avant, Les Ragguagli dell'Isola di Corsica, aux Editions Alain PIAZZOLA, une très belle histoire que chaque Corse devrait connaître. Dans quel but ? Les Ragguagli (les échos) sont le récit d'une grande partie de l'aventure paoline : 1760-1768. Ils sont à la fois distanciés et au cœur des événements. Contrairement à la correspondance de Paoli, que nous éditons Carlo Bitossi et moi concur-

Carlo Bitossi et moi concurremment, ce n'est pas Paoli qui parle. C'est quelqu'un d'autre, le premier des journalistes insulaires, l'abbé Carlo ROSTINI. Les rapports noués entre PAOLI et son gazetier méritent d'être examinés de près, car ils sont très intéressants au plan de la construction politique et institutionnelle imaginée par le Père de la nation. Les Ragguagli sont voulus par Paoli, mais il ne s'y

retrouve pas systématiquement, l'information lui échappe et bien que le discours soit celui d'un militant du paolisme, en partie le récit échappe à Paoli, ce qui fait de ce texte, vivant et bien ordonné, un cas particulier dans l'historiographie du XVIIIe siècle.

Le journal est d'abord mensuel, puis bimensuel, trimestriel et finit semestriel ! Et ce, alors même que Paoli apparaît, au cours de l'année 1763, en mesure de l'emporter avec l'accord passé avec les Français à la fin de l'année. La position de Rostini à ce sujet est ambiguë : il a été au service du roi de France et conserve une position plutôt favorable à ce camp. Il est d'ailleurs longtemps persuadé que les Français ne se rendront pas dans l'île.

Avec Paoli il partage un certain nombre d'idées et bien sûr l'idée patriotique en tout premier lieu : l'adversaire, ce sont les Génois mais aussi les Corses ralliés à eux, qu'il appelle « bandits » (certains le sont)



Antoine-Marie Graziani et Alain Piazzola, lors d'un café littéraire organisé à Bastia par A Musa Nostra

pour répondre aux Génois qui taxent les paolistes de « rebelles ».

Mais aussi l'importance de la construction d'un Etat indépendant. Les qualités du personnage de Paoli mises en valeur par Rostini sont celles qui font sa grandeur. Et en tout premier lieu l'attachement au « public ». Le mot revient souvent («publico», en italien), constamment décliné par le Général. Selon lui, devant l'intérêt public, tout doit s'effacer. A cela s'opposent les intérêts privés : Paoli ne refuse pas l'ambition ou la recherche des emplois, mais les excès qu'une recherche effrénée entraîne.

Une leçon qui devrait intéresser plus d'un Corse aujourd'hui. Le jeu actuel n'est pas très brillant dans son ensemble. Une raison de plus pour lire les Ragguagli.

▶ Justement, cette impression que désormais tout est à publier, tout des anciens

est à reprendre, pour en définitive tout

faire. Pourquoi ?

Parce qu'on ne s'est pas précisément préoccupé des sources et de leurs publications. On a considéré que tout avait été fait alors que les écrits n'étaient pas savants ou scientifiques. Et ce, faute d'une mise en perspective. D'où l'importance, aujourd'hui, de la recherche, et la charte Etat-Région a permis des publications. C'est ainsi qu'une documentation nouvelle est à publier.

Dans mon travail, trois points: la publication des sources, avec un guide des sources de l'histoire de la Corse, ce que les Génois, eux-mêmes, n'ont toujours pas à leur disposition; la publication des textes fondamen-



▶ Vous avez récemment déclaré que les éditeurs corses font preuve de compétences. Soit. Pour quel projet ? Quelle ambition ?

Depuis vingt ans, le paysage éditorial s'est professionnalisé et par là diversifié, alors qu'auparavant il revenait aux maisons d'édition extérieures de publier les ouvrages intéressant la Corse. Les maisons d'édition en Corse ont des sensibilités très différentes, et chacune se réservent un domaine qui lui est propre. En même temps le public, ou la clientèle, est élargi, nous touchons une clientèle locale, mais aussi celle qui vit hors de Corse. Pour nous, les Editions Piazzola, le champ d'intervention est l'histoire, le patrimoine, les travaux littéraires, voire scientifigues. Pour l'histoire par exemple, nous nous efforcons d'intégrer une nouvelle documentation pour une réévaluation de l'ensemble. C'est par cet apport de sang neuf que nous parvenons à maintenir une vraie dynamique.

JEAN TEULÉ

RENCONTRERA SES LECTEURS À LA LIBRAIRIE

LE POINT DE RENCONTRE, À BASTIA, LE 17 MAI À 18H00 AU PROGRAMME, DISCUSSION, DÉDICACES ET APÉRITIF



Roi de France de 1560 à 1574, Charles IX n'aurait sans doute pas laissé un grand souvenir s'il n'avait ordonné, en août 1572, le tristement célèbre massacre de la Saint-Barthélemy.Charles IX n'avait alors que 22 ans. C'est sa mère, la redoutable Catherine de Médicis, utilisant tout au long de sa vie sa nombreuse progéniture pour assouvir sa soif de pouvoir, qui fut à l'origine de cette décision. Le jeune Charles n'avait ni la cruauté, ni la détermination, ni la force morale d'assumer un crime aussi horrible. Accablé par le poids de sa faute, il sombrera dans une folie qui le conduira en quelques mois à la maladie et à la mort. Jean Teulé raconte cette

terrifiante descente aux enfers dans «Charly 9», son treizième roman, au titre délibérément irrévérencieux.

taux, notamment la chronique, la correspondance de Paoli, les Ragguagli et d'autres textes sans doute; enfin, les synthèses: l'histoire de Gênes, la Corse génoise et, à venir bientôt, la violence dans les campagnes corses, qui va conduire à reconsidérer bien des choses. Toutes ces publications arrivent à un moment donné, mais elles sont portées par le reste, précédemment. C'est fondamental.

Alain Piazzola, éditeur

▶ Tout cela est ambitieux et suppose des moyens, beaucoup de moyens. Où les trouver ? Concrètement, voici une autre question, il s'agit de savoir si la « matière corse » a l'envergure justifiant qu'on s'y consacre autant ?

La plupart des régions françaises se sont organisées pour la mise en place d'une aide à l'édition qui concerne toute la chaîne du livre. Aide aux auteurs, bourse d'accueil, crédits librairies, locaux et stocks, subventions pour la publication d'ouvrages, au même titre que la Bretagne, la région PACA, les Pyrénées... Le budget annuel est de 200.000 € environ. Pour le Salon du Livre, à Paris récemment, la CTC a consacré 70.000 € Au-delà du livre. c'est toute l'image d'une région qui est soutenue. Une aide indispensable, si l'on veut compenser la faiblesse de certains tirages. L'édition est rentable pour de gros tirages au-delà de 3000 exemplaires, ce qui n'est pas le cas de beaucoup de publications.

Être éditeur, c'est intégrer une dimension culturelle à son travail sans le limiter au plan strictement commercial. Prenons le cas des « Ragguagli » qui n'arrivent qu'aujourd'hui sur le marché, ce qui semble incroyable alors que l'on parle de Paoli depuis deux siècles! Si je n'étais qu'éditeur, j'aurais beaucoup de soucis. Fort heureusement, je suis aussi libraire.

Par ailleurs la production insulaire est une production de qualité. Ce n'est pas un sousproduit. Nos livres sont demandés en Corse comme en métropole ou à l'étranger.

Nous sommes là au cœur du politique, au sens le plus large. L'éditeur, autre-



ment dit, peut-il se satisfaire de la seule Corse ?

J'irai dans le sens de mon ami Antoine-Marie GRAZIANI, pour dire que concevoir l'histoire de la Corse seulement à travers la Corse est un non-sens. Il est indispensable d'envisager cette histoire dans ses rapports avec tout le Bassin méditerranéen, pour y lire tout ce que la Corse doit à ce monde extérieur, et y déceler ce que la Corse ellemême a pu lui apporter. Sans cette mise en perspective, nous passons à côté de beaucoup d'explications. La Corse, trop faible pour assumer elle-même son propre destin, s'est construite à travers de multiples influences, génoises, aragonaises, françaises, musulmanes... C'est le travail de l'historien d'identifier ces influences et de les analyser.

L'AGENDA

.

Settimana

20ème semaine de l'année

du 13 au 119 mai 2011

Les fêtes: le 13, Rolande - le 14, Matthias le 15, Denise, Victorine - le 16, Honoré - le 17, Pascal, Pascaline - le 18, Éric, Juliette, - le 19, Yves, Célestin.

.....

20èsima settimana di l'annu da u 13 au 19 maghju 2011

Efeste: u 13, Orlanda. Servaziu. - le 14, Mattiasu - le 15, Eufrasiu. Diunisa - le 16, Unuratu - le 17, Pasquale le 18, Curallina. Ericcu - le 19, Teofilu. Iviu.

Un an déià

Le 14 mai, une centaine de Congolais manifestent à Bruxelles contre la visite du roi Albert II au Congo.

Le 15 mai, l'universitaire française Clotilde Reiss, 24 ans, est libérée par les autorités iraniennes après avoir été condamnée pour «espionnage».

Le 16 mai, le groupe pétrolier BP parvient pour la première fois à pomper du pétrole s'échappant du puits situé dans le golfe du Mexique grâce à un conduit relié à un bateau en surface.

Le 17 mai, un avion de la compagnie afghane Pamir Airways s'écrase en Afghanistan. Il n'y a pas de survivant.

Le 19 mai, les Talibans attaquent Bagram, la plus grande base et prison militaire étrangère en Afghanistan, tenue par des Américains.

Le 20 mai, cinq tableaux de maîtres, dont un Matisse et un Picasso, sont volés au Musée d'Art moderne de Paris, pour un montant estimé à 500 millions d'euros. .

L'esprit du monde

L'avenir est quelque chose qui se surmonte. On ne subit pas l'avenir, on le

Georges Bernanos

Le truc de la semaine

Si vous désirez donner un arôme tout particulier à votre café et en augmenter la saveur, faites-y fondre un morceau de cho- PHOTOGRAPHIES colat noir amer.

Les tablettes de l'Histoire

Le 14 mai 1998, décès de l'acteur et chanteur américain Frank Sinatra à l'âge de 82

Le 15 mai 1970, lancement de la chanson «Let it be» des Beatles

Le 17 mai 1995, passation des pouvoirs, au Palais de l'Elvsée, entre François Mitterrand et Jacques Chirac.

Le 18 mai 1995, décès, à l'âge de 57 ans, de l'actrice Elizabeth Montgomery qui fut l'inoubliable interprète de Samantha dans «Ma sorcière bien-aimée».

Le 19 mai 2006, sortie, dans le monde entier, du film «Le Da Vinci Code» tiré du livre de **Dan Brown**

Petits conseils pratiques CONGÉLATION D'UNE PÂTISSERIE

La farine contenue dans une pâtisserie se congèle mal. Si vous envisagez de congeler une pâtisserie que vous réalisez vous-même, remplacez alors 25% de la farine par de la fécule.

ROUGEURS

Si des rougeurs ont tendance à apparaître sur votre visage, vous les combattrez efficacement de la manière suivante. Mettez du persil dans 500 ml d'eau et faites bouillir durant quinze minutes. Utilisez le liquide refroidi pour vous laver le visage le matin, avant de vous maquiller.

Pour éviter de perdre les photographies numériques que vous stockez sur CD, prenez la précaution de recopier ces disques numériques sur de nouveaux supports au bout de trois ou quatre ans. Leur durée de vie, contrairement à ce que l'on pense, n'est pas garantie.

DESSOUS DE PORTE

Il arrive qu'un gravier s'incruste sous une porte et raye le sol lorsqu'on ouvre et ferme celle-ci. Pour le déloger, prenez une ficelle d'une certaine épaisseur, passez-la sous la porte, et tirez en partant des gonds vers la serrure. Vous raclerez ainsi la partie inaccessible et délogerez l'intrus.

PIÈGES À SOURIS

Si vous avez des souris dans votre maison et que vous placez des pièges, pensez à "désinfecter" ceux-ci en les passant à la flamme, lorsau'une souris est venue v mourir. En effet, ces petits animaux sont très sensibles à l'odeur d'un de leurs congénères mort, et n'approcheraient plus du piège qui conserverait celle-ci.

Informateur . CORSE NOUVELLE

Tél.: 04 95 32 04 40 - Télécopie: 04 95 32 02 38

DIRECTION - ADMINISTRATION

DIRECTEUR DES PUBLICATIONS : Pierre BARTOLI Téléphone: 04 95 32 89 98 RÉDACTION: Téléphone 04 95 32 89 90 E-mail: redaction@informateurcorse.com 1. rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX ANNONCES LÉGALES: Tél. 04 95 32 89 92 E-mail: al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral, pour la Corse-du-Sud et pour la Haute-Corse : hors taxes 3,88 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande).

COMPTABILITÉ/ABONNEMENTS: Tél. 04 95 32 04 40

REGIE DE LA PUBLICITE – ÉDITIONS SPÉCIALES ET ÉVÉNEMENTS: Tél. 06 75 12 93 47 E-mail: j.fabro-aurelli@corse-information.info

PRESSE EN LIGNE: www.corse-information.info E-mail: j.fabro-aurelli@corse-information.info

C.P.P.A.P.: 0314 | 88773 ISSN: 2114-009

IMPRESSION: AZ DIFFUSION - 20600 BASTIA

L'Informateur . Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale — L'Informateur Corse a été fondé en 1951 par Louis RIONI — Corse Nouvelle® fondée en 1948 et *La Semaine Corse** fondée en 1969 sont protégés par l'antériorité et les dépôts – Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Dépôt légal à date de parution.

BULLE	TIN D'ABO	NNEMENT
□ 1 AN : 42	€ □ 6 MOIS : 32 €	□ Etranger : 62 €
Nom:		DINEADMATERD
Prénoms :		Corse Nouvelle
Adresse :		① Service Abonnements
		1, Rue Miot - BP 213 20293 Bastia Cedex Tél : 04.95.32.04.40
Ville :	Code Postal :	Fax: 04.95.32.02.38

Journée consacrée aux plantes sauvages comestibles à la ferme écologique de Sajabicu

Située sur la commune de Penta di Casinca, la ferme écologique de Sajabicu se trouve à mi-chemin entre le village de Penta et le site médiéval qui lui a donné son nom. S'il ne reste de ce lieu chargé d'histoire qu'une partie d'abside, vestige d'une chapelle romane du Xlème siècle, il n'en offre pas moins une vue imprenable sur toute la Casinca. C'est dans ce cadre enchanteur que s'est déroulée une journée consacrée aux plantes sauvages comestibles chez Michèle et Pierre-André Cancel.

vec Francesca Desideri comme «maîtresse de séance» une vingtaine de participants ont pu apprécier la fabrication d'une pâte à pain préparée dès le matin afin de servir de base à de fameuses «scacce» aux herbes. Puis, c'est au hasard d'une promenade aux alentours de la maison que chacun aura, par la pratique de la cueillette, répété des gestes ancestraux, perpétuant une coutume jadis quotidienne. En effet, l'utilisation des

herbes et fleurs sau-

vages a toujours fait partie des cuisines traditionnelles. Bourcarotte rache. sauvage, plantain, achillée, millefeuilles, pissenlit, ravenelle, et tant d'autres plantes sauvages ont ensuite été préparées ensemble pour la réalisation de tourtes (cuites dans un four à pain réalisé en terre et

fougère), d'une salade et de beignets que les convives ont pu déguster lors du repas de la mi-journée, ainsi que la soupe aux herbes du soir, qui aura mijoté dans son chaudron de cuivre, pendant une balade digestive sur le site du vieux village de Sajabicu.

Pierre-André Cancel fixe les objectifs de cette journée : «Les plantes sauvages comestibles regorgent de vitamines et de nutriments, et comme la nature fait bien les choses, elles arrivent à point nommé dans nos assiettes au moment où toute la campagne environnante regorge de fleurs et d'herbes utiles pour notre santé. L'objectif d'une telle journée n'est pas de transformer chaque participant en botaniste confirmé, mais bien de mettre en pratique ce qu'aucune encyclopédie ou aucun ouvrage spécialisé ne peut remplacer : la transmission orale et le geste dans la convivialité ». C'est dans cet esprit que la ferme écologique propose régulièrement des journées thématiques qui ont chacune un lien étroit avec la pratique de l'écologie.





La cueillette guidée par Francesca Desideri

